

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie: Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.): Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique: **Éconopéen-Paris**

Parissant le Vendredi

Rédacteur en chef: **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO:

France: **0 fr. 50** — Étranger: **0 fr. 60**

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE: Central 46-61

N° 1340. — 52^e volume (19) || Bureaux: 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t) || Vendredi 9 Novembre 1917

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/compt ^e et dépôts particuliers	Porte-feuille	escompte	Avances s' valeurs immobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3½
1917 25 octobre...	5.326	255	21.705	2.834	1.764	1.135			5
1917 2 novemb...	5.328	254	22.018	2.679	1.890	1.138			5
1917 9 novemb...	5.329	252	22.232	2.805	1.846	1.148			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63			4
1917 6 octobre...	3.005	129	12.938	7.525	15.072	12			5
1917 15 octobre...	3.005	129	12.867	7.429	15.006	16			5
1917 23 octobre...	3.006	137	12.673	7.169	14.429	13			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»			3
1917 17 octobre...	1.409	»	1.041	3.302	2.509	»			5
1917 24 octobre...	1.386	»	1.040	3.106	2.266	»			5
1917 1 novemb...	1.407	»	1.060	3.059	2.320	»			5
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15			6
1917 31 juillet...	273	4	405	137	66	18			5
1917 31 août...	272	4	402	161	58	19			5
1917 29 septemb...	267	4	424	115	55	19			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 0 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4½
1917 13 octobre...	1.942	723	2.712	974	467	397			4½
1917 20 octobre...	1.949	723	2.713	965	444	384			4½
1917 27 octobre...	1.949	725	2.718	965	442	364			4½
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3½
1917 22 septemb...	1.416	16	1.648	178	131	149			4½
1917 29 septemb...	1.419	15	1.698	143	138	151			4½
1917 6 octobre...	1.419	15	1.714	157	159	147			4½
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5½
1917 10 septemb...	835	65	4.755	1.004	655	328			5
1917 20 septemb...	836	65	4.813	982	655	333			5
1917 30 septemb...	834	65	4.985	1.007	660	347			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5½
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58			5
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58			5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	211	58			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5½
1917 6 octobre...	3.448	403	44.429	6.707	37.585	4.536			6
1917 14 octobre...	3.456	413	46.107	6.773	38.552	4.859			6
1917 21 octobre...	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11			5½
1917 30 juin...	284	5	652	162	290	83			5½
1917 31 juillet...	286	5	619	205	327	83			5½
1917 31 août...	286	4	654	202	345	112			5½
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	20			3½
1917 15 octobre...	349	53	579	85	197	44			4½
1917 23 octobre...	351	54	577	93	202	42			4½
1917 31 octobre...	351	53	613	89	227	42			4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	10 oct. 1917	17 oct. 1917	24 oct. 1917	31 oct. 1917	7 nov. 1917
Londres.....	25.224	25.17½	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	678 »	663 »	672.50	678 »	676.50
Hollande.....	208.30	207.56	246 »	248 »	249.50	265 »	260 »
Italie.....	100 »	99.62	74 »	74.50	74 »	72 »	70.50
Pétrograd.....	266.67	263 »	90 »	87 »	79 »	80 »	78.50
Suède.....	138.89	138.25	213 »	213 »	224 »	237 »	249 »
Suisse.....	100 »	100.03	124 »	124.50	126.50	127 »	130.50
Canada.....	518.25	»	»	»	576 »	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	10 oct. 1917	17 oct. 1917	24 oct. 1917	31 oct. 1917	7 nov. 1917
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	135.60	132.60	134.50	135.60	135.30
Hollande.....	» flor.	99.64	118.09	119.05	119.77	127.21	124.81
Italie.....	» lire.	99.62	74 »	74.50	74 »	72 »	69.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	33.75	32.625	29.625	30 »	29.44
Suède.....	» cou'	99.46	153.36	153.36	161.28	170.64	179.28
Suisse.....	» fr.	100.03	124 »	124.50	126.50	127 »	130.50
Canada.....	» dol.	»	»	»	111.14	»	»

Changes de Londres sur: (chéque)

	Pair	16 juillet 1914	9 oct. 1917	16 oct. 1917	23 oct. 1917	30 oct. 1917	6 nov. 1917
Paris.....	25.224	25.18½	27.55	27.525	27.475	27.335	27.385
New-York.....	4.86½	4.871	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½
Espagne.....	25.22	25.90	20.43	20.43	20.42	20.13	20.28
Hollande.....	12.109	12.125	10.65	11.05	11.10	10.25	10.73
Italie.....	25.22	25.268	36.85	36.95	37.40	38.225	37.925
Pétrograd.....	94.58	95.80	306½	314½	354	341½	358½
Portugal.....	53.28	46.19	31 »	31 »	31 »	30½	30½
Scandinavie...	18.15	18.24	12.90	12.98	12.40	11.25	10.825
Suisse.....	25.22	25.18	22.35	22.22	21.78	21.50	21.15

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	9 oct. 1917	16 oct. 1917	23 oct. 1917	30 oct. 1917	6 nov. 1917
Paris.....	100 fr.	100.14	91.55	91.63	91.81	92.20	92.10
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	123.45	123.45	123.51	125.29	124.37
Hollande.....	» flor.	99.87	113.68	109.56	109.07	118.13	112.83
Italie.....	» lire.	99.82	68.44	68.26	67.44	65.98	66.50
Pétrograd.....	» rou.	98.77	31.86	30.07	26.71	27.70	26.75
Portugal.....	» mil.	86.69	58.18	58.18	58.18	57.71	57.71
Scandinavie...	» cou.	100.85	140.77	139.83	146.45	161.41	167.76
Suisse.....	» fr.	100.17	112.85	113.51	115.80	117.31	119.25

La semaine sous revue n'a eu que trois séances, la Bourse étant restée fermée du 1^{er} au 5 courant. Elle n'en a pas moins présenté un intérêt particulier en raison de la hausse impressionnante qui s'est produite sur les *devises scandinaves* et *hollandaise*. Cette dernière avait d'ailleurs pris les devants. Le 31 octobre, elle avait enregistré un gain de dix points sur son cours de la veille et clôturait ferme à 2,65, c'est-à-dire à un niveau de record. Elle s'y est maintenue les 5 et 6 novembre, mais le 7 elle a un peu fléchi et le cours moyen du florin ne s'inscrit plus qu'à 2,60. C'est évidemment une amélioration; il serait prématuré de dire si elle s'accroîtra ni même si elle sera durable. Tant que le conflit diplomatique entre la Grande-Bretagne et la Hollande ne sera pas résolu et que sub-

sistera l'impossibilité de communiquer par câbles avec la place d'Amsterdam, aucun pronostic sérieux ne pourra être fait. La hausse actuelle est surtout une hausse de sentiment, qui ne répond vraisemblablement pas à la situation de la balance des règlements que nous devons faire en Hollande; la nervosité du marché y est pour beaucoup plus qu'une juste appréciation des besoins. Il s'est d'ailleurs traité peu de florins à Paris, et notre place a surtout reflété les incertitudes du marché de Londres.

Les devises scandinaves ont aussi profité de cet état d'énervement. Bien qu'ici on ne puisse pas faire entrer en ligne de compte — tout au moins dans les mêmes conditions — la difficulté de communiquer rapidement avec les places de Stockholm, Christiania et Copenhague, il est bien certain que ce compartiment de la cote s'est montré, ces jours derniers, beaucoup plus impressionnable qu'à l'ordinaire. La Suède a débuté, lundi, par une hausse de 14 points sur les cours de clôture du 31 octobre; elle n'a reperdu que deux centimes dans les séances du 6 et du 7 et s'inscrit encore à 2,49, soit à 79 1/4 % de prime par rapport au franc. La Norvège et le Danemark ont suivi, quoique plus lentement, et se retrouvent à 2,10 et 2,08 respectivement, contre 2,05 et 2,02 à la séance qui a précédé l'interruption de la Bourse. C'est un état de dévalorisation créé et habilement entretenu par les correspondants suédois des maisons françaises à qui ils adressent journellement des télégrammes extrêmement noirs. Peut-être ne faisons-nous pas tout ce qu'il faudrait pour déjouer les manœuvres et les contrarier sur les lieux mêmes où elles prennent naissance. Notre sentiment est que nous laissons les Boches trop libres d'agir contre nous sur des marchés où il ne devrait pas être impossible de retrouver des amis.

Ce n'est pas que nous voulions exagérer le côté spéculatif de la hausse. Il existe très certainement. Mais la dépréciation générale des devises alliées sur les places scandinaves s'appuie sur des causes fondamentales, que nous avons assez souvent signalées pour n'avoir pas à y revenir. En ce qui concerne la France, cette dépréciation touche d'ailleurs un cercle d'intérêts extrêmement restreint. Nous répéterons ce que nous disions dans notre dernière chronique: il faut savoir prendre un parti. Dès lors que, d'accord avec l'Angleterre et les Etats-Unis, nous avons jugé nécessaire de renforcer le blocus des neutres du Nord de l'Europe pour réduire les approvisionnements indirects de l'Allemagne, il faut nous résigner à subir les répercussions sur notre change de cette politique de restriction commerciale. La perte du franc, pas plus que celle de la livre sterling ou du dollar, n'est pas ici l'indice d'une détérioration de crédit; elle est simplement la preuve que la politique du blocus renforcé se développe progressivement; cela est la rançon de ceci. Nous n'en devons pas moins essayer de subir le moindre dommage et profiter de cette situation pour pousser au rapatriement des valeurs scandinaves qui représentent encore un assez gros chiffre dans le portefeuille français.

Le change espagnol est sans grand changement; la piastre s'est traitée ces trois jours entre 6,75 1/2 et 6,76 1/2; elle clôture à ce dernier cours, contre 6,78 le 31 octobre. Le franc suisse a encore monté et semble s'acheminer à nouveau vers les hauts niveaux de la première quinzaine d'août; le 7 il s'inscrit au cours moyen à 1,30 1/2, soit 3 centimes et demi de hausse par rapport au cours de clôture de la dernière séance d'octobre. Dans les changes des belligérants, l'Italie a encore fléchi à 70 1/2 malgré l'annonce d'un crédit de 230 millions de dollars mis à sa disposition par les Etats-Unis. Le rouble est retombé à 78 1/2 et a même coté 77 1/2 lundi à l'ouverture de la Bourse. Les changes sur Londres et sur New-York se maintiennent à peu

près aux mêmes niveaux qu'avant les vacances; la livre sterling clôture à 27,38 et le dollar à 5,74 1/2. Mardi, de fortes demandes pour règlement, paraît-il, d'achats de bateaux dans l'Amérique du Sud, avaient provoqué une reprise de la livre à 27,40 et du dollar à 5,74 3/4; mais le marché a pu résister avec une facilité relative grâce à l'action modératrice exercée sur les marchés anglais et américain par les agents financiers du Trésor. Le gouvernement de Washington, encouragé par l'énorme succès de l'emprunt de la liberté, qui a mis à sa disposition 4 milliards de dollars, vient de consentir des avances importantes aux Alliés pour le règlement de leurs dépenses aux Etats-Unis. Pour les mois de novembre et décembre, l'Angleterre a reçu 435 millions de dollars et la France 310 millions. Une grosse portion de ces avances sera absorbée pour le financement de la campagne des cotons qui a déjà commencé.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	9 oct. 1917	16 oct. 1917	23 oct. 1917	30 oct. 1917	5 nov. 1917
Paris	5.184	5.167	5.794	5.794	5.79	5.74	5.76
Londres	4.864	4.874	4.767	4.767	4.767	4.767	4.767
Berlin	95.28	95.06	"	"	"	"	(1)
Amsterdam	40.195	"	42 3/4	42 1/2	43	45	45

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	9 oct. 1917	16 oct. 1917	23 oct. 1917	30 oct. 1917	5 nov. 1917
Paris	100 fr.	100 27	89 45	89 45	89 51	90 21	89 94
Londres	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin	100 m.	99 87	"	"	"	"	"
Amsterdam	100 flor.	"	106 35	105 73	106 98	111 95	111 95

Changes sur Londres à

(Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	16 octobre 1917	23 octobre 1917	30 octobre 1917	6 novembre 1917
Valeurs à vue					
Alexandrie	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 3/8	97 3/8
Pétrograd	95 80	315 1 2	353 1/2	339 1/2	353 1/2
Rio-de-Janeiro	15 7/8	12 15/16	12 29/32	12 27/32	12 25/32
Valparaiso	9 3/4	14 7/32	13 23/32	13 15/32	14 7/16
Câble transfert					
Bombay	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Calcutta	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Hong-Kong	1.10 5/16	2.7 3/4	2.7 3/4	2.9 3/4	2.10 1/4
Shanghai	2.5 3/4	3.10 -	3.9 1/2	4.0 -	4.0 1/2
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	50 1/4	50 9/16	51 1/2	51 1/4
Montevideo	51 3/32	55 1/4	55 3/4	57 3/8	57 3/8
Singapour	2.3 15/16	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64
Yokohama	2 0 3/8	2.1 5/8	2.1 5/8	2.1 7/8	2.1 7/8

Variations du mark à

	25 sept. 1917	2 oct. 1917	9 oct. 1917	16 oct. 1917	23 oct. 1917	30 oct. 1917	6 nov. 1917
New-York (1) (pair : 95 3/8)	"	"	"	"	"	"	"
Amsterdam (pair : 59 3/8)	"	"	"	"	"	"	"
Cours	33 20	32 5/8	32 70	32 30	31 07	32 60	32 05
Parité	56 02	54 88	55 18	54 50	52 42	55 01	54 08
Perte %	43 98	45 12	44 82	45 50	47 58	44 99	45 92
Genève (pair : 123 47)							
Cours	66 20	63 90	65 -	64 10	62 20	63 75	63 70
Parité	53 62	51 76	52 65	61 92	52 46	51 64	50 79
Perte	46 38	48 24	47 35	48 08	49 54	48 36	49 21

Le change sur Vienne à Genève est coté 38 90, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 62 96 %.

Métaux précieux et Escomptes hors banque à Londres

	1 mai 1917	6 juin 1917	6 juillet 1917	7 août 1917	6 sept. 1917	6 oct. 1917	6 nov. 1917
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	38 ./.	38 1/8	39 13/16	41 1 2	48 1/2	46 ./.	44 1/4
Escompte hors banque	4 3/4	4 3/4	4 13/16	4 25/32	4 25/32	4 25/32	4 25/32

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Pendant que la retraite italienne continue et que le gros des forces de nos alliés essaye de se regrouper sur la Piave, où il attendra les renforts franco-britanniques, les Anglais viennent de remporter deux belles victoires, dont une considérable. Dans les Flandres, ils ont enlevé la très importante position de Paschendale, que défendaient les meilleures troupes allemandes avec un acharnement qui montre assez le prix que l'état-major attachait à la possession de ce point stratégique de premier ordre. C'est un grand succès et qui sera fécond en heureuses conséquences. D'autre part, en Syrie, les troupes britanniques se sont emparées de Gaza.

Le comte Hertling, le nouveau chancelier, se heurte déjà à de telles difficultés intérieures qu'il n'arrive pas à constituer son gouvernement. Il avait offert le poste de vice-président du ministère prussien au député national-libéral Friedberg, qui avait subordonné son acceptation à l'entrée dans le cabinet d'autres parlementaires.

Mais les influences mystérieuses qui gouvernent l'Allemagne ont déclaré que la condition était inadmissible, et Friedberg s'est vu forcé de décliner l'offre qui lui avait été faite. Depuis le 3 novembre, le vice-chancelier Helfferich est démissionnaire.

La crise revient ainsi à son point de départ et plusieurs journaux considèrent déjà la situation de Hertling, entre les partis de la majorité qui voudraient une parlementarisation, et les influences qui s'y opposent, comme intenable.

M. Maklakof, le nouvel ambassadeur de Russie, vient d'arriver à Paris, et il a immédiatement rassuré tout le monde sur la fidélité de la Russie à ses alliances et ses engagements. Mais en Russie même, la situation ne s'améliore guère, comme nous l'apprennent les dépêches. Une révolte ouverte des maximalistes est à craindre.

Le conflit entre l'état-major de la circonscription militaire de Petrograd et le Comité révolutionnaire militaire du Conseil des délégués ouvriers et soldats s'est aggravé.

Les pourparlers, entamés par les deux parties adverses sur la base du renforcement des éléments démocratiques dans l'état-major, ont été rompus, le Comité ayant été informé que le gouverneur militaire de Petrograd avait fait venir les troupes des environs de la capitale, notamment de Peterof-Pavlovsk et Tsarskoïé-Selo. En présence de ce fait, le Comité a lancé à ces troupes l'ordre de ne pas obéir au gouvernement. La situation s'est compliquée également à la suite de la suspension par M. Kerensky de trois journaux maximalistes et de deux organes de la droite.

A la dernière heure, on craignait un conflit sanglant dans Petrograd.

M. Garcia Prieto est parvenu, au début de la semaine, à former son cabinet, mais celui-ci ne paraît pas être approuvé par la grande majorité. En fait, le malaise général subsiste toujours.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Sur notre front, la situation demeure des plus favorables; partout, aussi bien dans les Flandres qu'en Champagne, l'ennemi n'est plus capable de résister à la pression constante des armées alliées. Mais en Italie les soldats de Cadorna sont de nouveau contraints d'abandonner du terrain, et l'on ne peut dire où et quand il sera possible à nos amis d'offrir une résistance efficace.

Le 6, au matin, les soldats canadiens se sont lancés à l'assaut de l'éperon de Paschendale et il est hors de doute que si cette conquête peut être exploitée rapidement, elle mettra les Allemands de Ruprecht de Bavière dans une très mauvaise situation sur l'ensemble du front des Flandres. Le succès des Canadiens est splendide, car ils ont commencé à mordre sur la crête, et c'est à eux qu'est échu l'honneur très dur de venir à bout de l'éperon en entier. Petit à petit, l'offensive des Flandres, en liaison à gauche avec l'armée française d'Anthoine, s'était resserrée pour converger finalement sur des objectifs de quelques kilomètres à peine d'étendue, comme l'éperon nord et nord-ouest de Paschendale, mais positions d'importance capitale, car elles dominent toute la région.

Sur notre front de Champagne, l'ennemi, menacé sur sa droite, pressé par notre infanterie, écrasé par notre artillerie, qui des positions nouvellement conquises bombardait sans relâche ses organisations au sud de l'Ailette, a été contraint d'abandonner, le 2 novembre, le Chemin des Dames, auquel il se cramponnait depuis six mois.

Sur un front d'une vingtaine de kilomètres, depuis la ferme Froidmont jusqu'à l'est de Craonne, nos troupes, descendant les pentes nord du Chemin des Dames, ont occupé les positions allemandes sur une profondeur qui dépasse un kilomètre en certains points. Les villages de Courtecon, Cerny-en-Laonnois et Chevreux sont en notre possession. Donc la rive gauche de l'Ailette est complètement nettoyée.

Le mercredi 7, nos poilus ont exécuté avec plein succès une attaque en Haute-Alsace.

Après avoir abandonné la ligne du Tagliamento, nos amis italiens poursuivent leur retraite vers la Piave, ils ont également évacué la région des Alpes Dolomites qu'ils occupaient en pays autrichien et ont ainsi permis à nos ennemis de reconquérir le sommet du col di Lana et le Monte Piano. Cependant, les dernières nouvelles, qui émanent d'une source technique française, sont franchement meilleures.

La ligne de la Livenza, qui offre au moins autant de sécurité que la ligne du Tagliamento, est à l'heure actuelle le point d'accès des colonnes italiennes qui cèdent aux Allemands et aux Autrichiens le terrain, non sans de violents combats d'arrière-garde. La distance moyenne du Tagliamento à la Livenza est de 30 kilomètres.

Mais une ligne plus forte est évidemment la ligne de la Piave, à 20 kilomètres plus à l'ouest, où l'ennemi aura beaucoup de mal à passer.

Les forces françaises et anglaises continuent à arriver sur le terrain de résistance et s'organisent. Gaza, la clef de la Palestine, vient de tomber entre les mains du corps expéditionnaire franco-britannique; le général Allenby dirigeait les opérations. Aucun détail concernant ce brillant succès n'a encore été reçu.

On annonce que plusieurs navires de la division française de Syrie ont très efficacement participé à l'action des forces britanniques contre Gaza.

Les armées russes et roumaines sur le front oriental et les forces alliées en Macédoine sont toujours inactives.

QUESTIONS DU JOUR

Notre 3^e Emprunt de Guerre

Un de nos grands confrères américains écrivait récemment : « Ces Français sont de drôles de corps ; ils se disputent toujours, mais dans les grandes circonstances, où l'intérêt de leur patrie est véritablement en jeu, ils sont toujours d'accord ! »

Cette unanimité s'est retrouvée le 27 octobre dernier, à la Chambre et au Sénat, pour voter notre troisième grand emprunt de guerre ; mais nous devons cependant à la vérité de reconnaître qu'il s'était produit une demande d'ajournement et que le très remarquable exposé de la situation, présenté à la Chambre d'abord, et au Sénat deux heures plus tard, par M. Klotz, ministre des Finances, a eu raison des quelques objections de principe formulées contre le type 4 % choisi par le Gouvernement.

Nous avons déjà indiqué les caractéristiques de ce 4 % et les conditions générales de l'émission qui sera ouverte du 26 novembre au 16 décembre prochain ; il nous suffira donc de rappeler que le nouveau fonds donnera de grands avantages aux souscripteurs, car au taux de 68 fr. 60 pour 4 francs de rente et 100 francs de capital nominal, il leur assurera un revenu net de 5,83 %, exempt d'impôts, à l'abri de toute conversion pendant vingt-cinq années, avec la perspective d'une plus-value considérable sur le capital versé.

Notre troisième emprunt de guerre aura donc le grand succès des deux emprunts précédents, d'autant plus qu'une étude rapide des principaux éléments de notre situation financière va nous permettre de constater que jamais cette situation n'a été plus propice à la réalisation d'une grande opération de crédit public.

Pendant la période décennale qui précéda la guerre actuelle le montant des nouvelles valeurs mobilières émises en France fut, en chiffres ronds, d'environ 3 milliards de francs par année, déduction faite des conversions et des amortissements.

L'émission d'un emprunt d'un milliard de francs était alors considérée, dans tous les pays du monde, comme une opération énorme, et les économistes les plus distingués, les financiers les plus éminents, estimaient qu'en cas de grande guerre européenne il serait impossible de faire appel au crédit public. En cette matière, comme en bien d'autres, nous nous sommes tous grossièrement trompés, car c'est surtout avec le crédit public que tous les peuples belligérants soutiennent aujourd'hui la guerre.

En ce qui concerne spécialement notre pays, l'honorable M. Milliès-Lacroix, dans son rapport sur les crédits du troisième trimestre 1917, nous a montré ce que l'épargne nationale avait réellement versé au Trésor du 1^{er} août 1914 au 30 septembre 1917 :

	Millions de francs
Impôts et recettes budgétaires.....	13.470
Bons de la Défense Nationale.....	21.700
Obligations de la Défense Nationale.....	840
Emprunts 5 0/0 1915 et 1916 (versements)....	21.920
Total des emprunts divers.....	44.460

Mais aux 44 milliards 460 millions de francs que le public a directement prêtés à l'Etat il convient d'ajouter les nouveaux billets que la Banque de France a émis pendant la même période, soit 14 milliards 508 millions de francs, et qui ont pénétré dans la circulation publique comme de véritables titres de l'Etat français.

Ces chiffres doivent être augmentés des nouveaux emprunts contractés par la Ville de Paris, le *Crédit Foncier*, les Compagnies de chemins de fer et plusieurs Sociétés industrielles, mais le total de ces emprunts représentant à peu près le montant des versements d'or effectués par le public à la Banque de France, nous n'en tiendrons pas compte.

C'est donc un total de 58 milliards 968 millions de francs de valeurs nouvelles que les portefeuilles français ont réellement absorbés pendant les trente-huit premiers mois de la guerre, ce qui constitue une moyenne annuelle de 18 milliards 624 millions de francs, au lieu des 3 milliards souscrits pendant la période 1904-1913.

Les sommes énormes que le public français a pu avancer au Trésor depuis le 1^{er} août 1914 proviennent elles-mêmes de nos dépenses de guerre : solde et ravitaillement de nos armées ; allocations de secours aux familles de mobilisés ; développement de notre armement et de nos industries d'ordre militaire, etc....

Dans leur ensemble, ces dépenses ont accru la dette de l'Etat du montant de ses nouveaux emprunts, mais elles ne représentent cependant pas pour le pays une perte, dans le vrai sens du mot, lorsqu'elles sont effectuées sur le territoire national, et c'est heureusement le cas des quatre cinquièmes d'entre elles.

Nous avons démontré, ici même, que ces dépenses d'ordre intérieur ne constituaient en réalité qu'un simple déplacement de la fortune acquise, parce que les sommes que l'Etat y consacre « se répartissent sous forme de billets de banque dans toutes les classes sociales par les multiples canaux de la circulation publique et reviennent ensuite — en quantité variable selon les possédants — se remettre à la disposition du Trésor par la souscription de bons et d'obligations de la Défense Nationale, ou de rentes consolidées ».

Le nombre extraordinaire des souscriptions et leur répartition dans toutes les régions de la France, établissent nettement que la guerre a été une admirable leçon de choses pour la classe laborieuse des villes et des campagnes, pour les rentiers et pour les capitalistes de tout ordre, qui ont compris spontanément et sans subir de pression administrative ou de menaces quelconques, qu'en apportant à l'Etat français leur épargne, ils remplissaient leur devoir de bons citoyens et servaient leurs intérêts particuliers.

Le troisième emprunt de guerre va être surtout un emprunt de consolidation destiné à alléger notre dette flottante ; les avantages réservés aux porteurs de bons et d'obligations de la Défense inciteront évidemment ces porteurs à convertir leurs titres en 4 % perpétuel.

Mais les possesseurs des billets de banque en circulation et les déposants à vue des Sociétés de crédit voudront aussi profiter de l'occasion et le simple tableau suivant indique qu'ils peuvent le faire facilement :

Montant des dépôts à vue au *Crédit Lyonnais*, au *Comptoir d'Escompte*, à la *Société Générale*, au *Crédit Industriel*, et circulation fiduciaire de la Banque de France :

Dates	Dépôts à vue			Disponibilités visibles
	à vue	fiduciaire	—	
(Millions de francs)				
30 juin 1914.....	5.455	6.051	11.506	
31 décembre 1915.....	3.595	13.309	16.904	
31 décembre 1916.....	4.263	16.679	20.942	
30 juin 1917.....	5.257	19.823	25.080	
2 novembre 1917.....	5.700(1)	22.018	27.718	

(1) Evaluation.

Ainsi, le chiffre des dépôts à vue et des comptes

courants créditeurs dans nos quatre grandes Sociétés de crédit, que la première année de guerre avait considérablement réduit, atteignait, le 2 novembre dernier, un total d'environ 5 milliards 700 millions de francs, supérieur de près d'un quart de milliard au total relevé au 30 juin 1914 : quant à la circulation fiduciaire de la Banque de France elle est passée, entre les mêmes dates, de 6 milliards 51 millions à 22 milliards 18 millions de francs.

Cela revient à dire que le montant des disponibilités visibles du public français — représentées par des billets de banque et par des dépôts à vue dans les grandes Sociétés financières — a progressé pendant la guerre de plus de 16 milliards de francs, malgré les 44 milliards 460 millions de francs que ce même public a versés au Trésor pendant la même période, pour ses souscriptions, en valeurs d'Etat.

Ces chiffres expliquent, en partie, la hausse générale du prix des choses nécessaires à l'existence, mais ils permettent aussi d'espérer un grand succès pour le nouvel emprunt.

EDMOND THÉRY.

La Nouvelle Politique Minière

A propos de l'excellent discours prononcé le 29 octobre dernier à la Chambre des députés par M. Loucheur, ministre de l'Armement, sur la politique minière qu'il compte suivre désormais, M. Edouard Herriot a écrit dans *l'Information* un très intéressant article qui représente absolument notre opinion sur la matière et que nous sommes très heureux de reproduire :

J'attendais avec beaucoup d'impatience, je l'avoue, les déclarations que devait faire à la tribune de la Chambre M. le ministre de l'Armement. Non pas même sur la question du charbon, si souvent débattue ; M. Loucheur, nous en sommes sûrs, fera tout le possible pour lutter contre des difficultés vraiment terribles ; le retour des mineurs, libérés après de si longues contestations l'y aidera ; et nul ne souhaite plus ardemment son succès que celui qui, au point le plus aigu de la crise, au centre de la coalition des événements et des éléments, a connu les angoisses les plus douloureuses.

Mais, par delà les souffrances présentes, il est une question plus grave encore pour l'existence et l'avenir du pays ; c'est la question même des mines et de l'exploitation du sous-sol. Alors que, dans le monde entier, en Amérique du Sud comme au Japon, aux Etats-Unis comme en Allemagne, on s'efforce de tirer du sol les richesses essentielles qu'il contient, base indispensable de toute industrie, on pouvait se demander si nous allions continuer à pratiquer pour notre ruine cette politique de mort à laquelle nous avons été condamnés, pendant toute une période de notre récente histoire, par des controverses théoriques, par les chimères de l'esprit de parti. M. le ministre de l'Armement a rappelé à la Chambre les vingt-sept tentatives infructueuses pour remplacer cette loi de 1810 que nous ne savions ni abolir ni appliquer. Oui, depuis l'année 1847, le problème n'a pas cessé d'être agité. En 1848, deux projets ont été vainement déposés. Au lendemain de la guerre de 1870, des Rotours signalait avec force que notre industrie houillère était désormais incapable de subvenir aux besoins de la consommation ; il réclamait une large enquête parlementaire. On se mit au travail d'une belle ardeur ; il y eut, à travers toute la France, une vaste consultation. Le rapport de la commission était excellent, mais il se heurtait à l'opposition du Conseil d'Etat.

Depuis, M. Goblet, M. Pierre Baudin, M. Millebrand, M. Barthou ont, tour à tour, essayé de gagner cette bataille, inutiles efforts. Tour à tour,

leurs projets sont venus se briser contre les doctrines et l'on peut dire que, de tous les dommages causés à la nation par l'esprit de parti, celui-là demeure l'un des plus apparents et les plus graves. Si, dans cette guerre qui est, en dernière analyse, une guerre de charbon, le combustible a failli nous manquer, la faute en est à l'idéologie. Toutes les protestations oratoires ne sauraient atténuer cette responsabilité et contredire cette vérité.

D'esprit pratique, M. Loucheur n'a pas essayé de reprendre la question dans toute son ampleur ; il s'est borné à rechercher des solutions immédiates. Je note d'abord qu'avec l'interprète de 1825 et les traités, il reconnaît aux personnes morales, Etat, départements, communes, le droit de demander et obtenir des concessions de mines, le cas échéant. Nous espérons bien user, pour les communes, de cette faculté. Il faudra que l'usage la consacre. Pour la concession elle-même, M. Loucheur nous promet de faire insérer, dans la prochaine loi des finances, un texte qui, modifiant sur deux points la loi de 1810, permettra une sorte de régie intéressée avec une participation progressive aux bénéfices en faveur de l'Etat et une durée limitée des amodiations.

Je trouve cette formule souple et sage et de nature à concilier les droits incontestables de l'initiative avec les intérêts permanents de l'Etat qui aura besoin demain de ressources formidables ; je trouve excellent, étant donnée la variété des exploitations, que l'Etat se réserve le droit d'étudier chaque demande en elle-même, fixant les conditions de la concession selon l'importance des avantages ou des sacrifices. Laisser à l'Etat seul la faculté d'exploiter, c'est une chimère, car c'est aussi lui laisser le risque des recherches, l'initiative des prospections, les aléas de l'entreprise, ce qui n'est ni dans son rôle ni dans ses moyens. Associer l'Etat à la gestion, faire de lui un véritable actionnaire, établir d'autre part entre les mines une sorte de solidarité par la constitution d'un comité consultatif des mines qui étudiera l'ensemble du problème au triple point de vue technique, industriel et commercial, c'est un programme simple, intermédiaire entre les prétentions excessives de certains demandeurs et les refus intransigeants de certains doctrinaires. Il est bien à souhaiter que, dans les deux assemblées comme chez les intéressés, l'accord s'établisse unanime sur cette formule qui permettrait la liquidation rapide de tous les dossiers accumulés. Le peuple, qui a constaté lui-même les conséquences redoutables de la politique d'inertie, exigera sans doute que l'affaire soit réglée avant la fin de la guerre.

Je demanderai plus à M. le ministre de l'Armement. Il y a des produits, comme le pétrole et l'essence, qui nous font terriblement défaut. Or, on les rencontre soit en Algérie, soit au Maroc ; nous avons reçu l'assurance qu'on les y exploiterait. Nous avons déjà fait bien du chemin depuis l'époque où, collaborant aux travaux de la commission des pétroles au ministère du Commerce, constatant les difficultés de notre approvisionnement, je travaillais avec mes collègues à faire élucider cette question. Mais voici que des rapports officiels, rédigés par des techniciens, publiés par le ministère du Commerce, nous confirment qu'il y a, en France même, sur des points dont on a décoré la carte, des gisements de pétrole parfaitement exploitables. A propos de l'un d'entre eux, qui fournirait du pétrole comparable à l'huile de Pennsylvanie, le ministre s'indigne même de voir abandonner en temps de guerre des ressources aussi importantes. Il est impossible de lire ce document sans en être impressionné ; tous ceux qui le consulteront éprouveront l'impression que nous avons ressentie. Si, vraiment, comme on l'affirme dans ce texte, la France peut se fournir à elle-même du pétrole, il est d'une urgente nécessité d'exploiter. Je demande donc que

les gisements signalés par le ministre du Commerce fassent l'objet d'un examen minutieux, que les demandeurs en concession soient mis en demeure et en état de travailler, ou qu'à leur défaut le gouvernement recherche de nouveaux concessionnaires, acceptant même des communes s'il leur paraissait possible de tenter l'aventure.

Quoi qu'il en soit, un grand pas a été fait dans la séance du 29 octobre 1917. Il faut en remercier et le ministre et la Chambre qui s'est placée en face des réalités. Il semble que nous soyons à la veille de sortir de ces incertitudes qui ont compromis si longuement notre politique minière. « En ce moment-ci, a dit M. Loucheur, il faut faire non seulement un effort mais un immense effort, pour aller chercher dans notre sous-sol tout ce qui nous manque. Nous serons encore, après la guerre, déficitaires d'au moins 20 millions de tonnes de houille. Il faut qu'immédiatement nous commençons, partout où cela sera possible, des recherches de charbon. Il en est de même pour les minerais... Il faut s'efforcer de trouver les minerais, les métaux qui nous manquent ». Excellentes déclarations. Quoi que puisse craindre mon collègue et ami M. Périer, le Sénat ne fera pas mauvais accueil aux dispositions qui les doivent consacrer dans la loi de finances. Et, dans l'intérieur du pays, le ministre de l'Armement obtiendra, pour cette politique vraiment française, la collaboration de tous ceux qui ne croient plus qu'à l'action créatrice et qui seront heureux de provoquer les initiatives locales, au besoin même d'en donner l'exemple. De 1900 à 1911, l'extraction totale de charbon a augmenté de 17 % en France, tandis qu'elle s'accroissait de 58 % en Allemagne. Nous avons lieu d'espérer maintenant qu'il n'en sera plus de même dans l'avenir.

Edouard HERRIOT,
maire de Lyon, sénateur du Rhône.

Au Brésil

Le Brésil vient de déclarer la guerre à l'Allemagne. Ainsi, peu à peu l'Allemagne constitue contre elle l'unité mondiale du dégoût, de l'indignation et de la haine. Sans cesse diminue le nombre des neutres et augmente celui de ses ennemis. Il est remarquable que depuis le début de la guerre pas un seul Etat n'est venu s'agréger à la bande des agresseurs, alors que le bloc des défenseurs de la civilisation n'a cessé de recevoir du renfort. Les rodomontades des Allemands sur la certitude de leur victoire finale ne semblent effrayer aucun neutre; tous montrent bien qu'ils n'en croient rien: leur venue successive dans nos rangs est donc, avec un renfort matériel, un grand réconfort moral. Mais y a-t-il encore des neutres, ou plutôt y a-t-il encore une neutralité? Un Etat quelconque a-t-il pu préserver ses citoyens des abominables assassinats de la guerre sous-marine? La neutralité est-elle autre chose, aujourd'hui, que la résignation forcée ou humiliée aux pires attentats?... Le Brésil, longtemps patient, n'a cru ni de son intérêt ni de sa dignité de laisser massacrer plus longtemps ses inoffensifs marins ou de laisser organiser dans ses provinces des attentats contre les propriétés et les gens. Il a relevé le gant et déclaré la guerre à l'Allemagne. C'est un événement considérable de l'histoire mondiale, autant par sa portée morale que par ses conséquences matérielles.

* *

C'est le 25 octobre dernier que le président de la République du Brésil, M. Wenceslao Braz, adressait au Congrès un message qui fut remis aux représentants de la nation par M. Sylvio Romero, chef de cabinet du ministre des Affaires

étrangères, et qui leur communiquait qu'un nouveau navire brésilien, le *Macao*, avait été torpillé sur les côtes d'Espagne par un sous-marin allemand et que son commandant avait été fait prisonnier.

Et le message ajoutait :

« Il est impossible, Messieurs, de se tromper sur la situation ou de s'abstenir de constater dès maintenant l'état de guerre que l'Allemagne nous impose.

« La prudence avec laquelle nous avons agi, loin de l'exclure, nous donne, au contraire, l'autorité nécessaire pour accepter les faits comme ils sont et pour conseiller des représailles de franche belligérance.

« Si le Congrès est d'accord avec le gouvernement, celui-ci fera occuper le navire de guerre allemand ancré dans le port de Bahia, arrêtera l'équipage et décrètera l'internement militaire des équipages des navires marchands que nous utilisons.

« L'heure semble avoir sonné de caractériser également la position défensive que nous ont imposée les événements, de fortifier la résistance nationale et de compléter l'évolution de notre politique extérieure en la plaçant à la hauteur des agressions dont pourrait souffrir le Brésil. »

La Chambre se réunissait le lendemain et, par 149 voix contre 1, votait l'état de guerre entre le Brésil et l'Allemagne.

Après lui, le Sénat le vota à l'unanimité. Le sénateur Ruy Barbosa, qui est depuis août 1914 un des plus fervents et plus actifs apôtres de la nécessité d'une défense mondiale contre la barbarie germanique, a accentué par d'éloquentes paroles la signification du geste qu'allait faire le Brésil.

« Il faut bien se pénétrer de cette vérité que le Brésil va se défendre soi-même, son territoire et sa population, car le Brésil serait la première proie de l'ambition germanique. Quand cette guerre a éclaté, le Brésil aurait touché à sa fin, si Dieu n'avait pas opposé aux forces conquérantes les barrières des nations alliées. La Belgique, la Serbie, le Montenegro ont préféré leur propre destruction à la destruction de la liberté. »

M. Ruy Barbosa n'a pas exagéré. En venant défendre la civilisation tout entière, le Brésil, avant tout, se défend soi-même. Les fameux télégrammes du comte de Luxburg, que vient de déchiffrer et publier le gouvernement des Etats-Unis, ont révélé l'existence d'un plan complet d'invasion, par les Allemands, du Sud du Brésil. Une flottille de sous-marins, dont l'envoi en Argentine avait été organisé et était déjà tout prêt, devait favoriser cette estimable opération. Au surplus, ce n'est pas seulement le Brésil, c'est toute l'Amérique du Sud que l'Allemagne rêvait de contrôler et assujettir. Le comte de Luxburg, l'homme qui conseillait de couler les bateaux neutres « sans laisser de traces », avait envoyé à Berlin le télégramme suivant :

Numéro 65 7/7/17. — Notre attitude vis-à-vis du Brésil crée ici l'impression que nous sommes de bons diables sur la bonne nature desquels on peut toujours compter. C'est une chose dangereuse pour le Sud-Amérique où les gens sont Indiens et ne sont recouverts seulement que d'une petite couche de vernis. Une escadrille de sous-marins avec pleins pouvoirs pour l'emploi que je jugerais bon d'en faire pourrait peut-être encore sauver la situation. Je dois être instruit si, après la rupture des relations diplomatiques, la légation doit revenir en Allemagne ou se rendre au Paraguay ou encore au Chili. L'attaché naval se rendra très probablement à Santiago du Chili. Signé : LUXBURG.

On le voit, il était urgent que le Brésil songeât à sa défense.

* *

Le temps n'est plus où l'Allemagne accueillait avec ironie la rupture diplomatique ou la déclara-

tion de guerre de tel Etat lointain dont elle méprisait le geste parce qu'il ne l'atteignait pas immédiatement. Elle se sent mourir maintenant d'étouffement économique, commercial et financier, et chaque maille qui le resserre la précipite davantage vers la mort. Ce n'est pas pour rien, ou par simple fantaisie, que dans toutes ces propositions de paix qu'elle fait répandre par des complices figure d'abord l'interdiction d'un boycottage économique quelconque après la guerre. Elle sait mieux que personne qu'aujourd'hui les victoires militaires ne suffisent plus à assurer le triomphe final et la sécurité après la guerre et que des luttes décisives se livrent aussi sur le terrain économique.

Le Brésil l'a compris et porte la guerre sur ce domaine. Après avoir pris toutes les mesures militaires jugées indispensables et possibles, il va mettre toute ses énormes ressources économiques à la disposition des Alliés et enlever... pour combien d'années?... un immense marché commercial à l'activité allemande. M. J. de Souza Dantas, consul général du Brésil à Paris, l'a déclaré formellement : « Non seulement l'exportation des céréales, des viandes, des cuirs, etc., constitue une aide appréciable, mais la richesse de nos mines de manganèse, de fer, etc., nous permettra d'alimenter nos alliés et de satisfaire tous leurs besoins dans cette guerre particulièrement industrialisée. D'autre part, la réquisition de l'important tonnage allemand jusqu'à ce jour interné dans nos ports, son utilisation pour le service des Alliés sur les lignes de navigation que nous allons créer sera encore un concours appréciable. »

Enfin, un des hommes qui ont le plus fait, depuis trois années pour amener le Brésil aux côtés de l'Entente, le sénateur Irenéu Machado, a montré les conséquences remarquables que pourra avoir la décision prise :

« L'acte du Brésil ne saurait laisser la République Argentine indifférente : son peuple fera entendre sa voix et mettra fin aux flottements de la politique du président Irigoyen, auquel on va reprocher de s'être laissé distancer par notre gouvernement. L'Uruguay est franchement francophile : il évoluera rapidement, ainsi que le Pérou, l'Equateur, la Bolivie, qui ont déjà rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne. Leurs prochaines décisions entraîneront le Chili qui ne voudra pas rester isolé. Le Venezuela et la Colombie suivront tôt ou tard le mouvement. Les républiques centrales ont déjà commencé à faire connaître leurs sentiments qui sont nettement favorables aux Alliés. Le Mexique lui-même viendra à nous. Je prévois une entente complète de toute l'Amérique contre la Bochie. Ce sera l'honneur du Brésil, dont on apprécie le vif sentiment du droit et la grande loyauté politique, d'avoir levé les dernières hésitations. »

La déclaration de guerre du Brésil aura dans l'Amérique et le monde des répercussions d'autant plus profondes que l'Allemagne considérait déjà ce pays comme une de ses meilleures colonies. Mais quel pays du monde ne considérait-elle pas comme une colonie? La décision du Brésil est pour l'Autro-Allemagne un avertissement et un avant-goût de ce que lui réserve le monde entier : la mise en quarantaine morale et le boycottage matériel. Et ce sera encore peu pour tant de crimes.

Georges BOURGAREL.

La Crise du Blé

Depuis le mois dernier nous avons tous notre carte de pain. Cela a ouvert les yeux à bien des personnes qui ne soupçonnaient guère qu'il y eût, nous ne dirons pas crise, mais même une question du blé.

Cette question — l'une des plus importantes de

notre ravitaillement — est maintenant à l'ordre du jour national, et l'opinion publique qui jusqu'alors ignorait peut-être ce qu'en agriculture on appelle « la soudure », s'attache actuellement à ce problème, bien qu'en temps de paix le retour des saisons ramenât périodiquement ces semaines difficiles — non ignorées du commerce — où la provision de blé de la récolte précédente s'épuise, en attendant les ressources de la moisson prochaine.

Mais, ainsi que le fait remarquer M. Maurice Quentin, conseiller municipal de Paris et ancien président du Conseil général de la Seine, dans une savante et documentée étude qu'il vient de publier (1), alors que des dispositions préventives avaient été prises par le gouvernement afin de parer à toute attaque brusquée et à une guerre de courte durée, la longue épreuve de plus de trois années a changé la face des choses et a grandement empiré le problème.

« Cette crise du blé, dit-il, est malheureusement passée inaperçue, alors qu'elle était susceptible peut-être d'une certaine atténuation. Elle s'est aggravée lourdement à l'automne de 1915, provoquant cette fois l'attention inquiète des pouvoirs publics qu'elle n'a cessé depuis lors de rétenir. »

Dès la récolte de 1914, un déficit de 1 million de tonnes apparaît déjà : l'envahissement du Nord et de l'Est et les nécessités inéluctables de la mobilisation en sont la cause. Et le déficit devait malheureusement s'accroître, l'appel des nouvelles classes enlevant de nombreux bras à la terre, l'intensification de la mobilisation industrielle également, presque plus de chevaux de trait, enfin la difficulté des transports aggravait le manque d'engrais dont la qualité et la quantité diminuaient.

Si bien qu'en 1915 la récolte n'est plus que de 6.063.200 tonnes, au lieu de 7.693.065 l'année précédente. Si, en 1916, les statistiques donnent un chiffre de 5.800.000 tonnes, qui ne s'éloigne pas trop du précédent, par contre, le mal s'aggrave lourdement cette année. Des prévisions officielles des premiers mois ajoutaient au passif de la campagne antérieure un déchet supplémentaire de 600.000 tonnes, escomptant, pour ne pas dépasser ce chiffre, un gros effort destiné à multiplier les ensemencements du printemps. Celui-ci s'est bien produit, mais il a dû s'exercer surtout pour réparer le mal causé par un hiver exceptionnel, et l'on est parvenu cependant à augmenter l'aire totale cultivée en blé. De 4.227.000 hectares qu'elle était le 1^{er} janvier, elle est passée à 4.294.170, suivant les enquêtes les plus autorisées. On est encore au-dessous de ce que l'on espérait.

Avant la guerre, le rendement moyen à l'hectare n'était jamais inférieur à 16 quintaux. En 1915 et 1916 il a varié de 11 à 11 quintaux 1/2, et M. Maurice Quentin estime que celui de 1917 sera égal sinon supérieur à 10 quintaux et que, dans ces conditions, le résultat de la campagne de 1917 se traduira par une existence de 4.300.000 tonnes, d'où un nouveau déficit de 1.500.000 tonnes.

En définitive, au bout de trois années de guerre, le bilan de la culture du blé accuserait une perte de 50 %. Il faut cependant, sinon tenir compte, du moins mentionner la diminution des besoins du fait de la guerre et de l'invasion, besoins qui nous paraissent comblés par la présence en France des alliés et des prisonniers.

A la fin du mois de mai 1917, le ministre du Ravitaillement, M. Viollette, évaluait la consommation mensuelle en blé à 650.000 tonnes. Si l'on y ajoute un minimum annuel de 600.000 tonnes nécessaire pour les ensemencements du temps de guerre, on arrive à chiffrer les besoins pour 1917-1918 aux environs de 8.400.000 tonnes. Encore convient-il d'ajouter que ces estimations tiennent compte des économies indispensables découlant

(1) Voir le *Correspondant* du 25 octobre 1917.

d'une politique de restrictions, dont les caractéristiques sont le forçement du taux de l'extraction de la farine, l'emploi des succédanés d'orge, de seigle et de maïs, les mesures artificielles sur la fabrication du pain, enfin le rationnement.

Après ces considérations d'ensemble, l'ancien président du Conseil général de la Seine, passe en revue les mesures prises pour enrayer le déficit et intensifier la production.

Il remarque qu'au début de 1915, l'on semblait plus se préoccuper de résoudre le problème de la consommation, politique d'achats à l'étranger et de réquisitions, que celui de la production; dans ce sens on envisage plutôt de limiter les cours de la denrée, et le 16 octobre 1915 était promulguée une loi qui, à la demande du gouvernement, assignait au blé une valeur limite de 30 francs par quintal.

Les instructions données aux préfets signalaient que le but poursuivi était d'empêcher la spéculation et précisait que l'intention du législateur était « d'éviter que les prix établis au cours des transactions privées s'écartent de la rémunération qui paraît légitime du travail et des frais de production ». Ce n'était guère, on en conviendra, s'aiguiller dans la voie de la surproduction. Cette erreur de direction ne devait point échapper au nouveau ministre de l'Agriculture, M. Méline, dont la haute autorité, due aux plus éminents services rendus à l'agriculture française, devait déterminer une orientation différente des conseils du gouvernement. Le 27 janvier 1916, il invitait le Parlement à ordonner la mise en culture des terres abandonnées et en même temps il se prononçait résolument pour un régime exceptionnel de protection du blé pendant la durée de la guerre.

Le Comité consultatif que M. Méline avait institué auprès de lui, se prononça alors pour l'établissement d'une prime à la production destinée à favoriser les blés de printemps et non pour le relèvement du prix du blé, car disait-on, le majorer n'aurait pas d'influence actuelle sur le développement de la production, tandis que si le cultivateur n'avait pas le stimulant projeté, il se garderait d'entreprendre l'ensemencement des 200.000 hectares de blé de printemps dont l'appoint diminuerait d'autant les apports de l'étranger.

« Cette conception ralliait l'opinion de tous, remarque M. Quentin. Il avait cependant paru à l'un d'entre eux, M. Edmond Théry, que si l'on pouvait ne considérer que les encouragements à donner à une seule catégorie de blé, du moins ne devait-on pas dédaigner de compléter la mesure, comme le proposaient et le Conseil économique et le ministre du Commerce d'alors, M. Clémentel, en limitant à l'avance la hausse des cours de l'avoine et des autres céréales dont le marché était demeuré libre; à défaut de quoi, le cultivateur préférerait consacrer ses efforts à des cultures dont la rémunération ne connaîtrait aucune restriction.

« L'avenir devait se charger de justifier le bien-fondé de cet aperçu si important qui avait rencontré, même dans les milieux les plus sérieux, une résistance influencée par les souvenirs historiques des désastreux effets de la loi du maximum sous la Révolution. »

Et c'est dans ces conditions que le décret du 14 mars 1916 garantissait aux populations rurales que le ministre de la Guerre achèterait à raison de 33 francs la denrée qui proviendrait des semailles de printemps. Mais le Parlement, au lieu de laisser produire ses effets à ladite combinaison, décida que le prix nouveau s'appliquerait à tous les blés, même des récoltes antérieures.

En dépit de cette amélioration, les résultats de la récolte s'annonçant des plus médiocres et pour enrayer la décadence de la production du froment

au cours de la troisième campagne d'hiver, M. Méline reprit ses conceptions premières sur la création d'une prime d'encouragement à la culture du blé. Il est autorisé par le cabinet de M. A. Briand à déposer un projet en ce sens. Le Conseil des ministres en délibère, lorsque, prenant les devants, deux parlementaires, MM. Cosnier et Patureau-Baronnet saisissent la Chambre d'une proposition tendant également à faire bénéficier chaque quintal de blé produit en 1917 d'une allocation de 3 francs.

Qu'elle soit gouvernementale ou parlementaire, c'est une initiative opportune, pourvu qu'on ne se laisse pas influencer par des considérations locales pour étendre les avantages du régime futur à d'autres céréales.

Celles-ci, telles l'avoine, le seigle, dont les cours étaient libres, bénéficiaient par suite de prix plus élevés, il convenait précisément de ne pas laisser distancer ceux du blé soumis au maximum d'une taxe; et M. Méline serait ultérieurement obligé, pour maintenir le point de vue, de déclarer que, « pour enlever la disqualification du blé », il fallait lui faire une situation spéciale qui protestât contre l'idée d'une défaveur quelconque.

Deux voies se présentent alors: la superficie et le rendement; ce fut cette dernière qui fut soumise à la Chambre des députés. Cette bonification attribuée par chaque quintal produit compensait pour le cultivateur la surélévation de ses dépenses et récompensait d'autant mieux celui-ci qu'il avait su maintenir ses assolements et intensifier sa moisson par les procédés les plus rationnels et le zèle le plus attentif.

Et la loi fut enfin votée à la Chambre le 28 octobre 1916, qui portait de 33 à 36 francs le prix du quintal de blé, grâce à la prime de 3 francs et qui, de plus, allouait 20 francs par hectare supplémentaire cultivé en blé par comparaison avec l'année précédente.

Le seul reproche à faire à cette loi est qu'elle était bien tardive pour la campagne d'hiver 1916-1917 et que, comme toutes les lois, il devait s'écouler un certain temps avant qu'elle pût atteindre son but; ladite loi fut, en effet, promulguée le 30 janvier 1917, après vote du Sénat le 26 janvier.

Si bien que le 23 février 1917, M. Fernand David jetait le cri d'alarme, annonçant la disette du blé et proclamant que, si on pouvait encore l'atténuer, il ne fallait pas se flatter de parvenir à la conjurer.

Le 9 février 1917, M. Clémentel déposait un nouveau projet dans les motifs duquel il faisait le singulier aveu que les dispositions prises dix jours auparavant étaient manifestement inopérantes. De toute nécessité il fallait attacher à la production du blé l'attrait d'un revenu équivalent à 40 francs par quintal produit en relevant la prime au rendement.

C'est alors qu'un revirement se produisit sous la portée des deux discours prononcés les 7 et 8 mars par MM. Maurice Long et Fernand David, dont l'argumentation allait porter au système de la prime un coup mortel. Il fallait éviter à tout prix le gaspillage du blé donné aux bestiaux par suite des cours beaucoup plus rémunérateurs des autres céréales, tels le maïs, l'orge ou le seigle, qui, à l'abri des taxations administratives, sont payées trop cher par le commerce pour être employées à l'étable et à l'écurie.

« Pour éviter ce gaspillage, dit à ce propos M. Quentin, il faut restituer au froment une valeur en rapport étroit avec les sacrifices qu'il aura coûtés.

« La forme la plus directe d'encouragement, c'est en définitive le relèvement du niveau de la taxe. Idée peut-être nouvelle au sein du Parlement, mais déjà émise, au sein du comité consultatif du minis-

tère de l'Agriculture, par M. Edmond Théry, qui avait affirmé nettement dès la première heure ses préférences pour une fixation plus élevée du prix du blé. L'expression de sa pensée — en octobre 1916 — avait une portée d'autant plus significative qu'en mettant en cause ce qu'il appelait sévèrement « l'indifférence des pouvoirs publics » sur la question de la main-d'œuvre, il déclarait qu'au point de vue de la production, « il se préparait un véritable désastre » si l'on prenait trop tard les mesures nécessaires. »

La réforme du prix était alors acquise, aussi le premier acte de M. Fernand David, lorsque pour la deuxième fois il revint à l'Agriculture, fut-il de retirer le projet sur l'augmentation de la prime et de provoquer l'abrogation de celle-ci, ainsi que de la loi du 29 juillet 1916, taxant le blé à 33 francs. Le gouvernement demandait au Parlement de lui laisser désormais le soin d'en fixer par décret le cours, suivant une faculté qu'il tenait de lois antérieures pour l'avoine, le seigle et l'orge.

Et après maintes controverses, la Chambre fit table rase du passé et la loi du 8 avril 1917 donna mandat au gouvernement de déterminer désormais la valeur du blé. Un décret du même jour réservait les exigences légitimes de la consommation familiale du producteur et lui imposait de déclarer avant le 25 août suivant les quantités en excédent, s'il voulait par la suite pouvoir les vendre, même à des tiers, au prix nouveau, fixé à 36 francs. Les 3 francs d'écart par rapport à la taxe antérieure n'étaient plus une prime à la production, à raison de la date à laquelle elle intervenait, mais une prime à la sincérité.

Le décret du 13 juillet 1917 a fixé à 50 francs, en le subordonnant à la déclaration préalable qui doit intervenir dans les quarante jours de l'achèvement de la moisson. Les quantités non mentionnées tombent sous le coup d'une réquisition à un prix inférieur de 7 francs. Ce dernier chiffre a dû manifestement être calculé de façon à laisser encore indemne de toute perte, du moins quant à présent, le cultivateur récalcitrant.

L'étude de M. Maurice Quentin, qui mériterait d'être reproduite dans son entier, était déjà sous presse lorsque survint, le 24 octobre, la décision du Conseil des ministres qui porte à 60 francs le prix d'achat du blé de la récolte de 1918. Elle a confirmé en même temps, en ce qui concerne la récolte de 1917, les dispositions du décret du 13 juillet dernier; le prix auquel peut être vendue cette récolte reste donc fixé à 50 francs.

M. Maurice Quentin nous a ainsi fourni l'histoire des plus documentés des nombreuses mesures prises pour l'intensification de notre production en blé, mesures diverses s'il en fut, mais qui dorénavant, nous devons l'espérer, vont devenir la base d'une franche et robuste politique dont l'esprit doit être la sentence finale de l'étude de M. Quentin: « La victoire future du blé complètera celle de nos armes. »

R. MAGAUD.

Recettes des Chemins de fer Français

Les résultats des recettes de nos grandes Compagnies de chemins de fer viennent d'être publiés pour le mois de septembre 1917. Les recettes brutes réalisées sur les cinq grands réseaux non affectés par la guerre, pendant ledit mois, s'établissent ainsi

comparativement au même mois de 1913, 1914 et 1916 :

Recettes brutes des Grandes Compagnies françaises de chemins de fer				
Compagnies	Mois de Septembre			
	1913	1914	1916	1917
	(Milliers de francs)			
Etat A. R.....	6.911	5.152	6.776	7.112
Ouest-Etat.....	23.078	16.726	24.363	25.794
P.-L.-M.....	53.648	26.549	56.000	63.500
Orléans.....	29.057	32.906	32.349	37.423
Midi.....	15.556	9.408	13.508	15.258
Totaux.....	128.250	90.741	132.996	149.087

Comparé avec le mois de septembre 1916, le même mois de 1917 est en augmentation de 16.091.000 francs, ou 12,1 %; et sur un mois d'année normale, 1913 par exemple, non troublé par la guerre, il offre une plus-value de 20.837.000 francs, ou 16,2 % environ. Pour le mois d'août dernier, l'augmentation, sur le mois correspondant de 1913, était de 21 millions 443.000, soit 16,7 %, et pour juillet 1917, comparativement à juillet 1914, dernier mois normal, de 52.746.000 francs, soit 46,7 %.

Les recettes brutes de ces cinq grandes Compagnies se décomposent ainsi :

Recettes brutes totales des Réseaux de l'Etat, du P.-L.-M., de l'Orléans et du Midi

Recettes brutes	Septembre			
	1913	1914	1916	1917
	(Milliers de francs)			
Commerciales.....	128.250	61.616	105.560	115.015
Militaires.....	"	29.125	27.436	34.072
Totaux.....	128.250	90.741	132.996	149.087

Pour les Compagnies du Nord et de l'Est, dont le trafic est très sérieusement affecté par l'occupation allemande et les opérations militaires, les résultats se comparent ainsi :

Recettes brutes	Mois de Septembre			
	Nord			
	1913	1914	1916	1917
	(Milliers de francs)			
Commerciales.....	29.408	2.657	9.475	12.000
Militaires.....	"	5.950	7.528	9.184
Totaux.....	29.408	8.607	17.003	21.184
	Est			
	1913	1914	1916	1917
Commerciales.....	27.080	2.172	10.447	11.950
Militaires.....	"	6.460	10.204	7.313
Totaux.....	27.080	8.632	20.651	19.263

Les recettes commerciales brutes de nos sept grandes Compagnies de chemins de fer, en septembre 1917, se comparent ainsi avec celles de septembre 1913, dernière année normale :

Recettes brutes des transports commerciaux : Mois de Septembre

	1913	1917	Diminution
	(Milliers de francs)		
Etat A. R.....	6.911	5.829	1.082
Ouest-Etat.....	23.078	20.246	2.832
P.-L.-M.....	53.648	48.000	5.648
Orléans.....	29.057	27.228	1.829
Midi.....	15.556	13.712	1.844
Nord.....	29.408	12.000	17.408
Est.....	27.080	11.950	15.130

Si on ajoute pour 1917 les recettes militaires aux

recettes commerciales proprement dites, on obtient des totaux comparables à ceux de 1913 :

Recettes brutes totales : Mois de Septembre

	1913	1917	Différence
(Milliers de francs)			
Etat, A. R.....	6.911	7.112	+ 201
Ouest-Etat.....	23.078	25.794	+ 2.716
P.-L.-M.....	53.648	63.500	+ 9.852
Orléans.....	29.057	37.423	+ 8.366
Midi.....	15.556	15.258	- 298
Nord.....	29.408	21.184	- 8.224
Est.....	27.080	19.263	- 7.817

Pour compléter ces chiffres, nous donnons ci-dessous les différences constatées pour les cinq derniers mois, comparés aux mêmes mois de 1914, pour mai, juin et juillet et avec ceux de 1913 en ce qui concerne les mois d'août et de septembre :

	1913	1914	1915	1916	1917
(Milliers de francs)					
Etat A. R.....	+1.275	+ 867	+ 3.926	+ 901	+ 201
Ouest-Etat.....	+1.826	+ 6.129	+14.832	+ 2.956	+ 2.716
P.-L.-M.....	+4.657	+11.227	+11.040	+ 9.956	+ 9.852
Orléans.....	+6.019	+7.089	+18.940	+ 9.394	+ 8.366
Midi.....	+ 146	+ 671	+ 4.008	- 1.164	- 298
Nord.....	+4.329	+ 3.835	- 4.948	- 8.224	- 8.224
Est.....	-8.077	- 3.773	+19.793	- 5.601	- 7.817

Enfin, pour avoir les bases d'une comparaison rigoureuse, nous avons dressé le tableau ci-dessous donnant les moyennes quotidiennes des recettes commerciales pour ledit mois et permettant de se faire une idée de la marche des transports commerciaux en temps de guerre :

Moyennes quotidiennes des Recettes commerciales du mois de Septembre

Compagnies	Différence entre				
	1914	1916	1917	1914-1916	1916-1917
(Milliers de francs)					
Etat.....	477	823	869	+ 346	+ 46
P.-L.-M.....	605	1.433	1.600	+ 878	+117
Orléans.....	728	816	907	+ 88	+ 91
Midi.....	243	396	457	+ 153	+ 61
Nord.....	89	325	400	+ 236	+ 75
Est.....	72	348	378	+ 276	+ 30
Totaux.....	2.214	4.191	4.611	+1.977	+420

Jeudi 8, devait venir en discussion à la Chambre le projet relatif à l'augmentation temporaire des tarifs des Chemins de fer, mais après un fort débat l'ajournement en a été décidé, par seulement 43 voix de majorité.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Un placement exceptionnel. — Dans tout placement, les intérêts ne sont payés qu'à leur échéance. Les Bons de la Défense Nationale sont une exception à cette règle.

En effet, les Bons à trois mois 4 % sont délivrés, intérêts déduits de sorte qu'on n'a qu'à verser 99 % pour recevoir un titre remboursable à 100 % à son échéance trimestrielle. Pour les Bons à six mois 5 %, le versement est de 97.50 %, et il est de 95 % seulement pour les Bons 5 % à un an. C'est un avantage précieux que le Trésor public accorde ainsi aux acheteurs de Bons.

D'un autre côté, ceux-ci ont toutes les facilités pour les acquérir, puisqu'ils sont délivrés sans aucuns frais par les Agents du Trésor, les bureaux de poste, les Percepteurs, les Agents de change, la Banque de France et ses succursales, les Sociétés

de crédit et leurs succursales, les Banques et les Notaires.

On verse ses fonds et on reçoit ses titres sans aucune formalité. C'est l'opération la plus simple et la plus facile.

En outre, les Bons sont à la portée de toutes les bourses, puisqu'ils comprennent des coupures à partir de 100 francs.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	2 nov. 1917	8 nov. 1917
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse.....	3.290.377.466	3.291.497.486
à l'Etranger.....	2.037.108.185	2.037.108.485
Total.....	5.327.485.651	5.328.605.971
Argent.....	253.480.658	251.744.309
Total.....	5.580.966.309	5.580.350.273
Disponibilité à l'étranger.....	721.773.110	711.593.934
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	8.931.251	4.345.401
Effets Paris.....	303.915.758	306.269.038
Effets Etranger.....	2.372.918	3.651.788
Total.....	70.817	385.919
Portefeuille des succursales.....	439.998.908	382.782.222
Paris.....	513.480.205	512.925.703
Succursales.....	640.145.727	639.519.752
Total.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots à Paris.....	580.166.504	578.157.973
Avances sur lingots dans les succursales.....	544.854.104	556.809.735
Avances sur titres à Paris.....	200.000.000	200.000.000
Avances sur titres dans les succursales.....	19.150.000.000	12.350.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	400	400
Avances temporaires au Trésor public		
Bons du Trésor français escomptés		
pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	3.090.000.000	3.130.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	100.075.602	100.075.602
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	42.240.500	42.240.915
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....	21.704.953	22.785.774
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.137	8.407.137
Divers.....	547.240.394	711.800.691
Total.....	25.616.205.653	25.961.456.954
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
Réserves		
Ex-banques départementales.....	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	22.018.320.785	22.232.328.805
Arrangements de valeurs déposées.....	36.735.250	45.635.628
Billets à ordre et récépissés.....	3.171.339	3.291.020
Compte courant du Trésor.....	39.255.927	35.260.718
Comptes courants de Paris.....	1.516.988.804	1.648.131.598
Comptes courants dans les succursales.....	1.162.078.029	1.156.705.480
Dividendes à payer.....	4.613.933	4.539.453
Escompte et intérêts divers.....	68.574.895	77.008.102
Récompte du dernier semestre.....	23.177.053	23.177.053
Divers.....	517.825.743	509.915.203
Total.....	25.616.205.653	25.961.456.954

Comparaison avec les années précédentes

	13 nov. 1913	30 juillet 1914	11 nov. 1915	9 nov. 1916	8 nov. 1917
millions					
Circulation.....	5.772.9	6.683.2	31.188.1	15.972.5	22.232.3
Encaisse or.....	3.523.2	4.141.3	4.782.0	5.009.4	5.398.6
argent.....	638.2	625.3	351.4	325.8	251.7
Portefeuille.....	1.507.6	2.444.2	2.170.9	2.001.2	1.849.9
Avances aux partic.....	740.1	743.8	566.9	1.375.1	1.147.8
à l'Etat.....	200.0	200.0	7.400.0	6.600.0	12.550.0
Compt. cour. Trésor.....	268.2	382.6	59.1	122.0	35.2
partic.....	642.3	947.6	2.524.9	1.797.8	1.804.8
Faux d'escompte.....	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Le 3^e emprunt national 4 0/0. — Le Journal officiel du 3 novembre a publié un décret et un arrêté relatifs à l'émission du nouvel emprunt de guerre, voté à l'unanimité le 26 octobre dernier. Le décret s'énonce ainsi :

Article premier. — Le ministre des Finances est autorisé à procéder, par voie de souscription publique, à l'émission de rentes 4 % prévue par la loi du 26 octobre 1917.

Art. 2. — Il ne sera pas inscrit de rente 4 % pour une somme inférieure à 4 francs de rente.

Art. 3. — Les arrrages desdites rentes seront payables aux époques des 16 mars, 16 juin, 16 septembre et 16 décembre de chaque année.

Art. 4. — Les rentes à émettre porteront jouissance à partir du 16 décembre 1917 ; le prix d'émission est fixé à 68.60 par 4 francs de rente.

En cas de libération par versements échelonnés, il sera tenu compte des intérêts dans les conditions fixées par l'arrêté du ministre des Finances visé à l'article 6.

Art. 5. — Les titres de rente 4 % seront, au gré des souscripteurs, nominatifs ou mixtes.

Art. 6. — Le ministre des Finances est chargé de déterminer les autres conditions de l'émission et chargé d'assurer l'exécution du présent décret.

Ledit décret, portant la date du 31 octobre, est suivi d'un arrêté du 1^{er} novembre, dont voici les principaux articles :

Article premier. — Une souscription publique sera ouverte le 26 novembre 1917 pour l'émission de rentes 4 % autorisée par la loi du 26 octobre 1917. Elle sera close le 16 décembre 1917 au soir.

Art. 2. — Les souscriptions pourront être acquittées :

En numéraire (espèces, billets de la Banque de France, ou, en Algérie, de la Banque de l'Algérie, mandats de virements, chèques adressés à la caisse centrale) ;

En bons de la Défense nationale souscrits ou renouvelés avant le 26 novembre 1917 ;

En obligations de la Défense nationale ;

En titres de rente de 3 1/2 % amortissable libérés avant le 31 janvier 1915 ou admis au bénéfice de l'article 12 de la loi du 31 mars 1915 et de l'article 8 de la loi du 30 juin 1917 ;

Dans les colonies, les monnaies légales seront reçues, compte tenu d'une taxe de change égale à la taxe sur les mandats-poste.

Art. 3. — Les bons ou obligations de la Défense nationale ou les titres de rente 3 1/2 % seront repris avec valeur du 16 décembre 1917. Le prix en sera calculé conformément aux dispositions respectives des décrets des 13 septembre 1914 et 10 août 1915, 13 février 1915 et 9 février 1917 et 11 septembre 1917.

Art. 4. — Toute personne est admise à faire une souscription en valeurs et une souscription en numéraire.

Art. 5. — N'est pas soumise à réduction :

1^o Toute souscription constituée en bons de la Défense nationale, obligations de la Défense nationale ou en titres de rente 3 1/2 % amortissable et complétée, s'il y a lieu, par le versement en numéraire le moins élevé indispensable pour la porter soit au minimum inscriptible de 4 fr. de rente, soit à un nombre entier de francs de rente supérieur à 4 francs ;

2^o Toute souscription en numéraire qui ne dépasse pas 300 francs de rente.

Art. 6. — Toute souscription reçue en numéraire supérieure à 300 francs de rente est irréductible à concurrence de 300 francs de rente et réductible pour le surplus.

Art. 10. — Les souscriptions libérables immédiatement ou à la répartition seront reçues à partir de 4 francs de rente pour tout nombre entier de francs de rente.

Les souscriptions libérables en quatre termes ne seront reçues que pour 4 francs de rente ou des multiples de 4 francs de rente. Les souscriptions devront être faites sans condition et le ministre des Finances restera seul juge de leur validité.

Art. 11. — Les souscriptions irréductibles constituées en bons et obligations de la Défense nationale et en rentes 3 1/2 % amortissables seront libérées immédiatement pour le tout.

Art. 13. — Les souscriptions irréductibles en nu-

méraire (souscription à une somme de rente égale ou inférieure à 300 francs de rente) seront libérées, soit intégralement au moment de la souscription, soit par échelonnement en quatre termes dans les conditions déterminées à l'article 16 ci-après.

Art. 14. — Les personnes qui souscrivent en numéraire à plus de 300 francs de rente sont tenues de garantir leur souscription par le versement immédiat en numéraire d'une somme de 3 francs par franc de rente.

Art. 15. — Ce versement en numéraire pourra être provisoirement remplacé par un dépôt de valeurs du Trésor (bons ou obligations), qui seront reçus en garantie pour leur valeur en capital nominal.

Art. 16. — Le versement du prix des rentes attribuées sera, au gré du souscripteur, effectué en deux ou quatre termes.

Versement en deux termes :

	Par franc de rente	Pour 4 fr. de rente
Fr. c.		
Le jour de la souscription (versement de garantie).....	3	12
A la répartition (versement de libération).....	14 15	56 60
Total.....	17 15	68 60

Versement en quatre termes :

	Par franc de rente	Pour 4 fr. de rente
Fr. c.		
Le jour de la souscription (versement de garantie).....	3	12
A la répartition (2 ^e terme).....	5	20
Le 10 mars 1918 (3 ^e terme).....	4 15	4 30
A ajouter pour intérêts sur paiements différés.....	0 15	
Total.....	4 30	17 30
Le 5 mai 1918 (4 ^e terme).....	5	20
Total.....	17 30	69 20

Les arrrages au 16 mars, soit 25 centimes par franc de rente, ou 1 franc par coupure de 4 francs de rente, seront déduits du troisième terme, qui sera ramené à la somme nette de :

Par franc de rente : 4 fr. 05.
Pour 4 fr. de rente : 16 fr. 20.

Art. 17. — Le souscripteur qui a opté pour la libération en quatre termes peut opérer par anticipation le versement intégral de sa souscription à toute époque, à partir du versement du second terme. Il ne lui sera fait aucun escompte.

Art. 18. — La date de la répartition sera indiquée par un avis publié au Journal officiel. Le versement de la somme exigible à cette date pourra être effectué dans un délai de dix jours.

Le versement des termes exigibles les 10 mars et 5 mai pourra de même être effectué dans un délai de dix jours, soit au plus tard les 20 mars et 15 mai. Ces versements se feront chacun en une fois.

Ajoutons que le 7 novembre a été publié au Journal officiel un décret autorisant le ministre des Finances à procéder à l'étranger à l'émission des rentes 4 % prévue par la loi du 26 octobre 1917.

Les biens français en pays ennemis. — Le ministre des Affaires étrangères communique la note suivante :

Le gouvernement allemand a fait annoncer la liquidation des parts françaises dans diverses Sociétés industrielles ou commerciales allemandes, en Allemagne et en Alsace-Lorraine. L'arrêté du 5 juillet 1917 relatif à la déclaration des biens et intérêts privés en pays ennemis et occupés n'établit pas l'obligation de la déclaration des titres ou valeurs industrielles des Sociétés ennemies lorsque ces titres n'ont pas été laissés ou déposés en pays ennemis ou occupés. Néanmoins, les person-

nes qui possèdent des actions, des parts ou des intérêts quelconques dans les Sociétés allemandes, spécialement si leurs titres sont nominatifs, doivent, en présence des menaces ennemies et si elles veulent sauvegarder leurs droits, se faire connaître, dans le plus bref délai, au ministère des Affaires étrangères (commission des réclamations) et formuler une réclamation spéciale, conformément à l'article 13 de l'arrêté du 5 juillet.

Le ministère des Affaires étrangères nous prie de rappeler aux intéressés que le délai pour la déclaration des biens et intérêts privés en pays ennemis, rendue obligatoire par le décret de juillet 1917, expire le « 1^{er} décembre prochain ».

Afin d'éviter l'encombrement, les déclarants sont priés de ne pas attendre les derniers jours pour faire parvenir leur déclaration à l'office, rue Edouard-VII, 2.

Il est rappelé que le gouvernement français ne pourra soutenir, et le cas échéant, faire valoir que les intérêts qui lui auront été déclarés en temps utile. Après l'expiration du délai, les déclarations ne seront admises que si les intéressés peuvent établir qu'ils étaient dans l'impossibilité matérielle absolue de se conformer au décret. Les personnes qui ne possèdent pas les renseignements nécessaires pour faire une déclaration complète doivent néanmoins faire connaître leurs intérêts en se réservant de compléter ultérieurement leur déclaration.

Le budget de 1918 et les crédits supplémentaires.

— M. Klotz, ministre des Finances, a soumis au Conseil des ministres, qui l'a approuvé, un projet de loi relatif à l'établissement du budget pour l'année 1918.

Ce projet maintient le système des douzièmes provisoires par trimestres pour les dépenses de guerre proprement dites ; au contraire, il rétablit le système du budget annuel pour les dépenses civiles dont les prévisions peuvent être établies d'avance.

Pour les dépenses civiles, le budget prévoit un chiffre d'environ 8 milliards pour l'année. La majoration par rapport à une année de paix est due pour la plus grande part au service de la dette publique, c'est-à-dire aux arrérages des emprunts 1915 et 1916 et des bons et obligations de la Défense nationale.

Ce projet de budget sera déposé la semaine prochaine sur le bureau de la Chambre.

Le ministre des Finances a également soumis au Conseil un projet de loi qui a été déposé le 6 novembre à la Chambre et qui tend à ouvrir des crédits additionnels aux douzièmes provisoires déjà accordés pour le quatrième trimestre de 1917.

Défalcation faite des ouvertures et des transferts de crédits, le chiffre effectif des dépenses supplémentaires du quatrième trimestre, auxquelles il y a lieu de pourvoir, s'élève à 266 millions.

Les principales causes des augmentations de dépenses sont les suivantes :

Amélioration de la situation des officiers subalternes des armées de terre et de mer ;

Mesures pour venir en aide aux petits fonctionnaires (auxiliaires temporaires ou autres) qui ne bénéficient pas de l'indemnité de vie chère ;

Classement des instituteurs ;

Allocations temporaires aux petits retraités.

Ce projet comprend un article portant création d'un compte spécial des transports maritimes de façon à donner à la marine marchande l'organisation qui lui fait défaut et à centraliser les dépenses de la flotte affrétée par l'Etat.

Un fonds de roulement de 320 millions est affecté à ce compte spécial.

Par suite du dépôt de cette demande de crédits, le total des crédits qui auront été ouverts depuis le début de la guerre jusqu'au 31 décembre 1917, s'élèvera à 105 milliards 235 millions,

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 31 octobre, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		72.436.000
Dettes de l'Etat.....		41.015.400
Autres garanties.....		7.434.900
Or monnayé et en lingots.....		53.986.000
		<u>72.436.000</u>
Département de Banque		
Capital social.....		44.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....		43.844.000
Dépôts divers.....		122.366.000
Traites à sept jours et diverses.....		11.000
Solde en excédent.....		3.458.000
		<u>183.931.000</u>
Garanties en valeurs d'Etat.....		59.044.000
Autres garanties.....		92.813.000
Billets en réserve.....		30.095.000
Or et argent monnayé en réserve.....		2.039.000
		<u>183.931.000</u>

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
12 sept. 1917	54.235	40.534	163.936	149.927	32.151	19.61	5 %
19 —	54.724	40.666	169.001	154.607	32.408	19.17	»
26 —	55.096	41.179	165.988	151.783	32.365	19.50	»
3 oct.	55.727	41.828	171.257	157.107	32.349	18.88	»
10 —	55.489	41.679	161.811	147.216	32.260	19.93	»
17 —	56.035	41.639	174.801	159.591	32.846	18.78	»
24 —	55.540	41.610	164.299	149.601	32.380	19.76	»
31 —	56.025	42.401	166.210	151.857	32.074	19.29	»

L'Angleterre et les neutres. — Lord Robert Cecil, ministre britannique du blocus, vient d'écrire au professeur Birk, de l'Université de Copenhague et président la commission du ravitaillement danois, la lettre suivante, qui éclaire l'attitude des puissances de l'Entente envers les neutres :

« Au cours de la guerre, l'Angleterre a pris soin de ne pas dépasser les limites du droit des belligérants. Je suis persuadé que la politique suivie n'a pas seulement été juste en soi, mais qu'elle a été aussi justifiée par les résultats obtenus partout dans le monde. Il reste maintenant l'éventualité d'établir un accord avec le Danemark sur la limitation de l'exportation en Allemagne. Nous avons fait de notre mieux dans cet ordre d'idées, mais nos moyens d'action sont devenus bien plus limités à l'heure présente, depuis que les Etats-Unis se sont joints aux puissances de l'Entente.

« La plus grande partie des marchandises d'importation nécessaires à la vie normale du Danemark est de provenance américaine. Quand les Etats-Unis étaient neutres, ils ne limitaient pas l'exportation destinée au Danemark, mais à présent qu'ils sont devenus belligérants, ils imposent de plein droit leurs conditions pour continuer le commerce.

« L'Angleterre ne désire nullement tracasser le Danemark et je regrette vivement les attaques de la presse contre ce pays. Il a toujours existé une sincère sympathie entre le Danemark et la Grande-Bretagne et peut-être, si nous étions venus au secours du Danemark en 1864, dans la guerre injuste

que la Prusse et l'Autriche lui faisaient à cette époque, nous aurions pu éviter l'horrible guerre actuelle qui a pour origine les ambitions du militarisme allemand.

« Toutes circonstances prises en considération et notamment la position géographique et la faiblesse militaire du Danemark, je suis d'avis qu'il n'est pas possible de reprocher à ce petit pays l'attitude qu'il a prise. Il faut reconnaître que le Danemark, contrairement aux autres neutres, a maintenu une considérable exportation en Angleterre de denrées indispensables pour nous ; il faut reconnaître aussi que les promesses, les assurances que les autorités danoises nous ont données ont été tenues.

« Dans ces conditions, la Grande-Bretagne n'a pas de raison pour modifier sa politique traditionnelle envers le Danemark. Je désire sincèrement continuer cette politique et j'ai pleine confiance que le gouvernement danois appuiera nos efforts. »

ITALIE

La récolte des céréales. — Le ministère de l'Agriculture d'Italie vient de publier ses statistiques sur les récoltes en céréales en 1917. Les chiffres définitifs sont les suivants :

Production	1916	1917	Moyenne 1909-1916
	(Milliers de quintaux)		
Blé.....	48.044	33.102	48.759
Seigle.....	1.857	1.133	1.421
Orge.....	2.201	1.616	2.139
Avoine.....	3.785	4.919	4.873

Seule l'avoine a donné une récolte satisfaisante ; celle des autres céréales a été nettement déficitaire.

La diminution des superficies emblavées se chiffre comme suit :

	1916	1917
	Hectares	
Blé.....	4.726.300	4.272.100
Seigle.....	115.000	113.000
Orge.....	241.000	190.000
Avoine.....	446.300	447.000

La diminution des superficies emblavées a été surtout sensible en Sicile, en Sardaigne, en Lombardie, en Vénétie et en Campanie.

De même que les Français, les Italiens devront au cours de l'automne et au printemps prochain, faire des efforts pour compenser les déficits que mettent en relief leurs statistiques mutuelles et répondre aux exigences économiques de la guerre libératrice.

A ce propos, dans un récent discours à la Chambre des députés italienne, le ministre de l'Agriculture a déclaré que l'état de guerre a enlevé à l'Italie, depuis le mois de mai 1916, plus de 2 millions d'agriculteurs, 1.200.000 bovins, 300.000 chevaux et mulets.

Les Bourses italiennes. — A l'unanimité, les 49 agents de change de la Bourse de Rome ont décidé de continuer à s'abstenir de toutes opérations. Des décisions analogues ont été prises par les autres Bourses du royaume.

ETATS-UNIS

Un accord entre le Japon et les Etats-Unis. — Le 6 novembre, le Japon et les Etats-Unis ont conclu un accord concernant la Chine, et, en même temps, ils sont arrivés à une entente au sujet de la coopération militaire, navale et économique dans la guerre contre l'Allemagne.

Le gouvernement des Etats-Unis et celui du Japon reconnaissent que la proximité territoriale crée des relations spéciales entre les deux pays. En conséquence, les Etats-Unis reconnaissent que le Japon a des intérêts spéciaux en Chine, particulièrement dans la partie contiguë à ses posses-

sions. Néanmoins, la souveraineté territoriale de la Chine reste intacte.

Les Etats-Unis ont toute confiance dans les assurances renouvelées du gouvernement japonais que, tandis que sa position géographique donne au Japon tels intérêts spéciaux, il n'a aucun désir de contrarier le commerce des autres nations ou de méconnaître les droits commerciaux accordés jusqu'à présent par la Chine aux autres puissances dans des traités.

La circulation monétaire aux Etats-Unis. — Voici le tableau des monnaies d'or et d'argent ainsi que du papier en circulation aux Etats-Unis au 1^{er} octobre 1917. Nous établissons la comparaison avec le 1^{er} août 1914 et le 1^{er} octobre 1916 :

	1 ^{er} août 1914	1 ^{er} oct. 1916	1 ^{er} oct. 1917
	(En milliers de dollars)		
Monnaies d'or et lingots.....	692.332	644.900	693.577
Dollars d'argent.....	69.982	69.550	73.940
Monnaies divisionnaires d'argent.....	160.129	178.474	202.062
Certificats-or.....	974.387	1.520.740	1.613.090
— argent.....	474.601	483.105	477.012
Billets du Trésor (loi du 14 juillet 1890).....	2.420	2.058	1.936
Billets des Etats-Unis.....	337.004	342.448	340.884
Billets des Banques Nationales.....	716.514	714.748	693.888
Billets des Banques de Réserve fédérale.....	»	222.498	719.157
Total.....	3.367.369	4.178.521	4.820.546

La population aux Etats-Unis étant évaluée au 1^{er} octobre 1917 à 104.576.000 habitants, la proportion de la circulation représente, par tête, 46 dollars 10. Au 1^{er} août 1914, la population n'était évaluée qu'à 100.867.000 habitants, et la proportion de la circulation n'était que de 35 dollars 33 par tête.

D'autre part, voici comment s'établit la situation du Trésor des Etats-Unis au 30 septembre 1917, comparativement au 30 septembre 1916 et au 31 juillet 1914 :

Trésor des Etats-Unis			
(En millions et centaines de mille dollars)			
	31 juill. 1914	30 sept. 1916	30 sept. 1917
Encaisse :			
Or.....	1.254.9	1.980.5	2.337.6
Argent.....	526.1	530.9	517.7
Total de l'encaisse.....	1.781.0	2.511.4	2.855.3
Circulation :			
Greenbacks et autres billets.....	343.9	349.3	346.7
Certificats d'or.....	974.4	1.704.9	1.543.8
— d'argent et billets du Trésor de 1890.....	477.0	485.2	478.9
Total de la circulation.....	1.795.3	2.539.4	2.369.4
Dépôts dans les Banques nationales et les Banques de réserve fédérale.....	62.2	79.6	97.7
Disponible dans les caisses du Trésor.....	81.6	101.5	372.8
Total de l'encaisse disponible....	143.8	181.1	470.5

L'aide financière à la France. — M. André Tardieu, haut-commissaire de la République française à Washington, vient d'obtenir du secrétaire des finances, M. Mac Adoo, la fixation à 310 millions de dollars des avances que le gouvernement américain consent au gouvernement français pour les mois de novembre et décembre 1917. C'est la première fois que ces avances sont fixées pour une

aussi longue période. Le concours financier donné à la France par les Etats-Unis depuis le mois de mai dernier à la suite des négociations menées par le haut-commissaire se monte ainsi à plus de six milliards.

M. André Tardieu a été chargé par M. Klotz, ministre des Finances, de transmettre à M. Mac Adoo ses plus chaleureuses félicitations pour le magnifique succès du deuxième « Liberty Loan ».

ALLEMAGNE

Le contrôle allemand sur les constructions navales hollandaises. — On télégraphie d'Amsterdam au *Times* que, suivant le *Telegraaf*, les Allemands, non contents d'exercer leur contrôle en Hollande sur les chantiers navals qui se servent de fer et d'acier allemands, ont commencé à étendre leurs opérations aux chantiers qui sont indépendants d'eux. Ils essaient de paralyser les chantiers qui exécutent des commandes pour les Alliés par deux méthodes : l'agitation parmi leurs ouvriers et l'intimidation parmi leurs fournisseurs.

Des mécaniciens habiles sont envoyés par les agents allemands à ces chantiers où ils sont tout de suite enrôlés ; ils se chargent ensuite d'y organiser des grèves.

D'autre part, les maisons qui fournissent du matériel et des outils à ces chantiers pro-alliés sont immédiatement portées sur les listes noires allemandes, ce qui, pour beaucoup d'entre elles, équivaut à la ruine.

La hausse des prix des denrées alimentaires en Allemagne. — Un article de la *Gazette Populaire de Leipzig*, reproduit par le *Bulletin des Halles* de Paris, nous donne des détails des plus intéressants sur le renchérissement des denrées alimentaires en Allemagne.

Voici d'abord les prix comparés des principales denrées alimentaires, tels qu'ils nous sont donnés par la coopérative de consommation de Leipzig-Plagwitz :

Denrées	Juillet	Juillet	Augmen- tation 0/0
	1914	1917	
	(En marks)		
Choucroute..... la livre.	0.06	0.16	166
Café à 50 0/0..... —	—	2.20	—
— 25 0/0..... —	—	1.40	—
— 10 0/0..... —	—	0.92	—
— sans café..... —	0.34	0.60	76
Oignons..... —	0.06	0.20	233
Huile de table..... —	1. —	3.50	250
Harengs..... la pièce.	0.22	1.20	445
Harengs saurs..... —	0.05	0.90	1.700
Harengs fumés..... —	0.15	0.90	500
Lait condensé sucré. la boîte.	0.55	1.70	209
Œufs..... la pièce.	0.07	0.32	357
Haricots conservés.. la livre.	0.21	0.43	105
Savon de Marseille.. —	0.72	4.00	455
Beurre..... —	1.20	2.90	141
Margarine..... —	0.84	2.00	138
Farine de blé..... —	0.20	0.26	30
Fromage de Hollande —	0.50	0.90	80
Graisse de porc..... —	0.90	4.24	350
Semoule de blé..... —	0.20	0.45	125
Pâtes alimentaires... —	0.35	0.51	45
Pain..... —	0.15	0.16	7
Orge mondé..... —	0.18	0.30	66
Flocons d'avoine.... —	0.35	0.44	25
Flocons de pommes de terre..... —	0.09	0.40	344
Fécule de pommes de terre..... —	0.18	0.27	50
Pommes de terre.... —	0.03	0.10	233

L'organe allemand fait remarquer que ce relevé n'a d'ailleurs aucune prétention à une rigoureuse exactitude, car diverses denrées ont encore subi dans ces derniers temps une nouvelle hausse con-

sidérable ; il suffit en tout cas à montrer, avec une clarté inquiétante, combien le renchérissement a déjà monté. Il n'est pas rare d'observer, et précisément pour les denrées alimentaires les plus importantes, des hausses de prix de 200 à 400 % et au delà. Ainsi la marmelade de première qualité, qui coûtait avant la guerre, 45 pfg. la livre, atteint, dans la troisième année de guerre, un prix de 1 m. 40, soit une majoration de 200 %, et encore est-il impossible d'en avoir à ce prix.

Les oignons, qui ont tant d'importance pour la cuisine, et qu'on payait autrefois 6 pfg. la livre, sont maintenant à 20-30 pfennigs, soit une hausse de plus de 300 à 400 %. Les harengs, qui constituent pour le peuple l'aliment le plus important, et qui ont presque complètement disparu de notre horizon culinaire, ont maintenant atteint un prix qui dépasse 400 % du prix de paix ; pour les harengs fumés, 90 pfg. contre 15 pfg., soit une hausse de 500 %. Le lait condensé, qui, en raison de la disette du lait frais, rend de grands services aux ménagères, est monté de 95 %. Pour les œufs, les prix de l'an dernier (32 pfg.) ont dépassé les prix du temps de paix (7 pfg.) de plus de 350 % ; et actuellement les œufs valent jusqu'à 40 pfg., soit une hausse de 450 %.

La graisse de porc, qui était jadis pour la population pauvre le meilleur et le plus économique succédané du beurre, n'est plus aujourd'hui pour elle qu'un souvenir, et l'an dernier elle supportait une hausse de 350 %. Enfin citons encore les pommes de terre, qui constituent la base de l'alimentation du peuple, et dont la récolte détermine son bien-être ou sa misère ; alors qu'en temps de paix l'Allemagne pouvait être dite le pays par excellence des pommes de terre, elles ont aussi monté de 230 % ; et jusqu'il y a peu de temps, le peuple devait même les payer encore 100 % de plus, car ce n'est que tout récemment que le prix de la livre est tombé de 13 à 10 pfg.

Les comptes rendus hebdomadaires, publiés par l'administration des marchés de la ville, constituent également un index de la hausse des prix des denrées alimentaires pendant la guerre. Le tableau suivant donne la comparaison des prix de vente au détail, pour les semaines du début du mois d'août, respectivement en 1914 et en 1917 :

Denrées	Juillet	Juillet	Augmen- tation 0/0
	1914	1917	
	(En marks)		
Viande de bœuf..... la livre.	1.40	3.48	149
Viande de veau..... —	1.00	2.20	120
Viande de porc..... —	0.80	—	—
Saucisson de foie... —	0.70	2.00	185
Boudin..... —	0.70	2.00	185
Pâté..... —	0.70	1.60	128
Oie..... —	0.90	4.25	372
Soles..... —	0.60	1.50	150
Pommes..... —	0.20	0.63	202
Poires..... —	0.20	0.60	200
Tomates..... —	0.20	1.20	500
Haricots verts..... —	0.10	1.00	900
Champignons..... —	1.00	3.50	250
Carottes..... la botte.	0.10	0.60	500
Choux-raves..... —	0.30	2.00	566
Choux-fleurs..... la pièce.	0.25	0.80	220
Choux frisés..... —	0.10	0.50	400
Choux rouges..... —	0.25	0.50	100
Choux blancs..... —	0.20	0.50	150

La hausse d'ensemble de 1914 à 1917 se chiffre donc à presque 200 % ; c'est-à-dire que, d'une façon générale, il faut payer actuellement le triple du prix de 1914, mais la chose est bien pire pour les légumes, où la hausse atteint 500 % pour les choux-raves et les carottes, et jusqu'à 900 % pour les haricots verts. La comparaison de ces hausses de prix des denrées alimentaires avec les salaires tout

à fait insuffisants des ouvriers, montre combien la classe ouvrière souffre du renchérissement de la vie.

Nouveau projet de crédits en Allemagne. — Le *Berliner Tageblatt* annonce qu'au cours de sa prochaine réunion, le Reichstag aura à s'occuper d'un nouveau projet de crédits s'élevant probablement, comme le projet précédent, à 15 milliards.

La grande commission du Reichstag se réunira quelques jours avant la séance plénière pour examiner ce nouveau projet.

AUTRICHE-HONGRIE

Nouveaux relèvements imminents des tarifs de chemins de fer austro-hongrois. — L'accroissement extraordinaire des dépenses d'exploitation, provenant du renchérissement du matériel et des matières ainsi que des améliorations apportées à la situation du personnel, a eu une répercussion très défavorable sur les résultats financiers des chemins de fer autrichiens et hongrois.

En conséquence, et bien que les prix de transport des voyageurs et marchandises aient été majorés de 30 % le 1^{er} février dernier, les administrations des chemins de fer de l'Etat, en Autriche comme en Hongrie, étudient actuellement de nouveaux relèvements de leurs tarifs.

Une conférence a eu lieu récemment à ce sujet à Budapest entre les représentants du ministère des Chemins de fer autrichien et ceux du ministère du Commerce hongrois ; elle a abouti à une entente complète sur les mesures à adopter en la circonstance. Au lieu d'opérer ce relèvement sur la base d'un pourcentage déterminé, comme on l'avait fait antérieurement, on a préféré procéder cette fois-ci par un remaniement de la classification des marchandises.

La nouvelle tarification sera mise en vigueur simultanément avec un relèvement du barème des frais d'expédition. L'administration des Chemins de fer de l'Etat autrichien attend de l'application de ces mesures, dans des conditions normales de trafic, une plus-value de recettes de 200 millions de couronnes par an. Comme on a estimé, en se basant sur les résultats du dernier exercice d'avant-guerre, que les relèvements des prix de transport opérés en février dernier devront produire 300 millions, c'est donc au total une plus-value de recettes de 500 millions de couronnes que l'Etat autrichien aura décidé en 1917 de faire produire à ses chemins de fer par des majorations de tarifs.

Rappelons que les tarifs-voyageurs, autrichiens et hongrois, ont également été majorés au début de l'année 1917.

Les difficultés alimentaires. — Le *Lokal Anzeiger* reproduit une information de la *Wiener Allgemeine Zeitung* disant que les difficultés alimentaires en Autriche se sont ces derniers jours aggravées de façon inquiétante, car la Hongrie, à ce qu'annoncent les journaux hongrois, a repoussé les demandes de l'Autriche relatives à l'approvisionnement en vivres. En conséquence un conseil de la Couronne sera convoqué afin de délibérer sur la situation alimentaire.

Offensive et... Emprunt. — Le 6 novembre, l'empereur d'Autriche Charles a adressé le télégramme suivant au ministre des Finances autrichien Wimmer :

« Avec l'aide toute-puissante de Dieu, nos héroïques armées ont porté leurs attaques, riches de promesses à une grande profondeur en pays italien ; que les cris d'enthousiasme avec lesquels nos braves ont pris d'assaut les positions ennemies trouvent, à l'intérieur, un puissant écho dans le grand succès de l'emprunt de guerre. Ici comme là-bas, que chacun fasse son devoir. Pour ma part, je souscris pour 12 millions à l'emprunt de guerre autrichien. »

Ajoutons qu'on mande de Vienne que l'émission du septième emprunt autrichien se fera comme suit : les obligations 5 ½ % seront amortissables de 1923 à 1957 à 92 ½ % et les Bons 5 ½ %, remboursables en 1926, à 94 ½ %.

En outre, la Banque austro-hongroise consentira des avances sur les valeurs à revenu fixe jusqu'à 80 % de leur valeur contre 75 % précédemment.

ARGENTINE

La dette de l'Argentine. — La *Prensa* de Buenos-Ayres vient de faire le relevé de la dette flottante argentine, contractée presque en totalité au cours des trois dernières années. De son exposé il résulte que cette dette atteint le chiffre énorme de 537.569.000 piastres, soit bien près de 1.200 millions de francs au pair légal de la piastre-papier.

Voici l'énumération des emprunts qui la composent et dont l'échéance s'échelonne de septembre 1917 à l'année 1920 :

Prêt de la National City Bank de New-York : 31.200.000 dollars échéant de septembre à décembre 1917 ;

Avances des banques locales et des firmes financières : 220.900.000 piastres-papier, échéant de septembre 1917 à janvier 1918 ;

Avances en compte courant de la Banque de la Nation : 67.040.000 piastres ;

Banques de Londres et de New-York : 116.159.000 piastres à l'échéance de 1920.

En dehors de ces charges, il y aurait pour 15 millions de piastres de traites en circulation.

Sur cette dette flottante, on estime que 140 millions de piastres-papier ont été empruntés dans les dix premiers mois de la présidence actuelle, en raison de la diminution des recettes du Trésor, particulièrement des douanes, dont le déficit cette année sera important.

Un grand emprunt intérieur est projeté avec le concours de la Banque de la Nation, et non plus de la Banque de la République, dont la création est remise aux calendes grecques. Cet emprunt réussira-t-il même en ce qui concerne la consolidation des avances obtenues dans le pays ? On n'y a pas grande confiance. S'il échoue et si le gouvernement n'arrive pas à trouver du crédit au dehors, les conséquences pourraient être sérieuses. Les banques de New-York ne consentiront probablement pas à un renouvellement de leurs créances ; le Trésor étant à sec, la limite des avances de la Banque de la Nation étant largement dépassée, les banques locales ayant déjà ouvert de copieux crédits à l'Etat, le gouvernement peut se trouver acculé à de cruels embarras.

Revue Commerciale

Sucres. — La production totale du sucre (canne et betterave) s'élevait, pour l'année 1912-1913, à 18.208.000 tonnes. Pour 1915-1916, elle fléchit à 16.541.000 tonnes. Pour cette année, le *Journal des Fabricants de sucre* l'évalue à 16.680.000 tonnes.

La production du sucre de canne a été plus importante chaque année : elle a passé de 9.821.000 tonnes en 1913-1914 à 11.169.000 tonnes en 1916-1917.

L'Europe a vu, au contraire, pendant le même temps diminuer sa production de sucre de betterave. Celle-ci s'élevait à 8.179.000 tonnes en 1913-1914 ; elle descendit à 5.077.000 tonnes en 1915-1916. Et pour 1916-1917, on annonce seulement 4.764.000 tonnes.

L'arrachage des betteraves, par suite des dernières pluies, se poursuit lentement. Il faudrait un temps sec pour faciliter les charrois et pour la conservation de la racine. La fabrication se fait assez activement ; on se montre dans l'en-

semble plutôt satisfait de la richesse de la betterave.

Dans tous les autres pays européens, la situation de la récolte betteravière est assez bonne, mais on se plaint généralement de la rareté de la main-d'œuvre, des difficultés de transport et de la pénurie de charbon.

En Hollande, le temps pluvieux et froid est défavorable à la betterave, mais facilite l'arrachage. Celui-ci se poursuit très lentement et si le temps actuel continue, la qualité des betteraves laissées en terre diminuera.

Les fabriques ont commencé la fabrication en Allemagne. Les journaux allemands ont évalué dernièrement la production totale pour 1917-1918 à 1.750.000 tonnes de sucre, ce qui est évidemment fortement exagéré. On n'atteindrait même pas, sans doute, ce résultat si toutes les betteraves étaient livrées à la sucrerie et si celles-ci pouvaient travailler dans les conditions normales; or, non seulement une partie importante des betteraves sucrières sera détournée de sa destination, mais la situation au point de vue transports, charbons, main-d'œuvre, etc., rend un travail normal de l'industrie absolument impossible. Cette situation n'est d'ailleurs pas unique à l'Allemagne; tous les pays producteurs d'Europe souffriront plus ou moins de circonstances soit générales soit locales.

Aux Etats-Unis, M. Hoover, contrôleur des vivres, a déclaré que le manque de sucre sur le marché était dû à la crise des transports et non à l'insuffisance de la récolte. La consommation de sucre par tête d'habitant est de 89,14 livres aux Etats-Unis, qui viennent ainsi au second rang après l'Angleterre, qui est maintenant sous le régime du rationnement.

Une commission internationale de cinq membres a été formée à Cuba pour s'occuper des achats et de la distribution du sucre pour la consommation intérieure des Etats-Unis et de leurs alliés. Il ne s'agit donc pas, comme on l'avait annoncé tout d'abord, de contrôler la distribution du sucre dans le monde entier.

L'industrie sucrière de Java traverse une crise des plus inquiétantes; la perspective ne peut que s'aggraver au fur et à mesure que la guerre dure.

Lins. — Le lin a été réquisitionné par un décret promulgué au *Journal officiel* du 18 octobre, dont voici les dispositions essentielles :

Tout producteur, fabricant, importateur, tisseur, propriétaire, dépositaire, escompteur de warrants ou détenteur, à quelque titre que ce soit, d'une quantité de lin ou de produits de lin existant en France ou en Algérie, est tenu de faire, avant le 10 novembre prochain, une déclaration contenant l'état de ces matières à la date du 25 octobre, à 2 heures, quand le poids des stocks dépasse 500 kilogr. pour les graines de lin de semence, et 1.000 kilogr. pour chacune des catégories suivantes :

- 1° Lin en paille ;
- 2° Lin roui trillé, étoupes et déchets de teillage de lin ;
- 3° Lin peigné, étoupes, nappes, rubans, mèches de lin ;
- 4° Filés de lin simples, retors, câblés ;
- 5° Tissus de lin en pièces ;
- 6° Déchets de lin sous toutes leurs formes, provenant du peignage, de la filature ou du tissage.

La déclaration devra comprendre toutes les matières ci-dessus se trouvant en magasin, en cours de transformation, en usine, en cours d'expédition ou stockées dans un endroit quelconque.

Dans le cas où les matières faisant l'objet d'une déclaration serait warrantées, la déclaration sera à la charge, non seulement du propriétaire ou du détenteur, mais aussi à la charge de la personne ou société qui aurait escompté le warrant ou fait toute opération de banque engageant le récépissé ou le warrant délivré par les détenteurs. La déclara-

tion doit, en outre, faire connaître le nom du propriétaire ainsi que la date de l'entrée en magasin de la marchandise warrantée.

PETITES NOUVELLES

◆ Tous les souscripteurs de l'*Emprunt 5 % 1916*, qui n'ont pas encore échangé leurs titres provisoires — quelle qu'en soit la forme — contre les titres définitifs, sont instamment priés d'en effectuer le dépôt dans le plus bref délai possible. Il est rappelé que les certificats provisoires sont reçus à la Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore), chez les trésoriers généraux, receveurs des finances et percepteurs de Paris et des départements, ainsi que dans les banques et établissements de crédit.

◆ L'action du *Crédit Foncier* ne varie pas sensiblement à 646 fr.

Bonne tenue des obligations foncières et communales. La proximité du tirage du 10 novembre a amené de nombreuses demandes en obligations libérées et non libérées de l'emprunt 1917.

Les 1.341 foncières 1885 amortissables au pair au tirage du 5 novembre seront remboursables à partir du 1^{er} décembre prochain à 496 fr. 75.

◆ A la *Société d'Economie Politique*. — Dans sa séance du 5 novembre, cette Société a fêté le 75^e anniversaire de sa fondation, et a choisi pour son secrétaire perpétuel notre excellent confrère M. Emmanuel Vidal en remplacement de M. Daniel Bellet. Nous félicitons vivement la *Société d'Economie Politique* de sa décision, elle ne pouvait, en effet, mieux choisir.

Marché Financier

Paris, le 8 novembre 1917.

Raréfié par les fêtes de la Toussaint, le marché est des plus calmes et supporte parfaitement des réalisations en vue de l'Emprunt. Les nouvelles d'Italie pèsent sur la cote et contrebalancent les victoires anglaises de Flandres et de Gaza.

Notre 3 % est offert; quant au 5 %, il se maintient des plus fermes. A noter des ventes sur certaines obligations et quelques établissements de crédit.

Les chemins de fer sont calmes, dans l'attente de la discussion du projet de relèvement, toujours retardée.

Valeurs russes lourdes. Cuprifères sans animation. Le groupe métallurgique supporte des réalisations.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 60 ; 5 %, 87,55 ; Banque de France, 5.280 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.070 ; Crédit Foncier, 646 ; Crédit Lyonnais, 1.140 ; Compagnie Algérienne, 1.385 ; Actions Est, 750 ; P.-L.-M., 950 ; Orléans, 1.095 ; Midi, 877 ; Nord, 1.300 ; Ouest, 700 ; Métropolitain, 440 ; Nord-Sud, 143 ; Omnibus, 445 ; Voitures à Paris, 385 ; Suez, 4.600 ; Thomson-Houston, 820 ; Boléo, 925 ; Pennaroya, 1.301 ; Extérieure, 112,25 ; Russe 5 % 1906, 62,65 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 62,50 ; Andalous, 412 ; Saragosse, 444 ; Rio-Tinto, 1.828 ; Briansk, 275 ; Prowodnik, 231 ; Naphte, 308 ; Tréfileries du Havre, 292 ; Montbard-Aulnoye, 483 ; Etablissements Bergougnan, 1.550.

Marché en Banque. — Au comptant : Toulou, 750 ; Maltzof, 382 ; Platine, 452 ; Cape Copper, 110 ; De Beers ordinaire, 369 ; Mount Elliott, 129,50 ; Spassky, 36 ; Bakou, 1.355 ; Utah, 570 ; Spies, 15,50 ; Chartered, 11,25 ; East Rand, 14,25 ; Rand Mines, 88 ; Modderfontein B, 232 ; Malacca ordinaire, 151,50 ; Financière des Caoutchoucs, 271.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.